

FLEURS !

pour toutes occasions :

- Mariages
- Banquets
- Anniversaires
- Naissances
- Deuils

RODRIGUE
Fleuriste

Tél. 583-0464

Lac-Mégantic

L'ECHO de FRONTENAC

R

PRESCRIPTION

Agences Rexall

et

Dorothy Gray

•
Livraison
gratuite

•
Pharmacie
Blais Enrg.

Tél. 583-0220

VOL. 37, No 7

Imprimé à Ville St-Joseph de Beauce, jeudi, 27 janvier 1966

0.10 l'exemplaire

Le-Philippe POULIN, directeur

L'école polyvalente sera érigée dans Notre-Dame de Fatima

Le terrain de Megantic Manufacturing est définitivement choisi comme site. — Les événements qui ont entouré ce choix.

Nous avons offert à nos lecteurs dans notre dernière édition un rapport que nous nous sommes efforcés de faire le plus complet possible, des événements des démarches et des pourparlers qui ont entouré le choix du site de la nouvelle école, de l'école polyvalente, comme nous la désignons en toutes occasions; nous avons fait échos aux assemblées tenues, à certaines déclarations faites et nous avons publié cette nouvelle avec notre désir habituel de nous en tenir strictement aux faits véridiques. Nous croyons ne pas avoir fait erreur, si nous nous en tenons aux échos très favorables qu'a provoqué notre nouvelle.

A l'assemblée des commissaires de la Régionale de l'Estrie, tenue à Sherbrooke lundi et que nous annonçons la semaine dernière on a confirmé la décision prise lors d'une réunion précédente à l'effet que le choix du terrain serait dirigé vers celui de Mégantic Manufacturing, au prix de \$35,000.00. C'est là, en effet, que se fera la construction de l'école polyvalente en question.

Une forte délégation de Lac-Mégantic s'est rendue, lundi à l'assemblée des Commissions de la régionale de l'Estrie tenue à Sherbrooke et c'est au cours de cette réunion qu'une confirmation définitive a été

(Suite à la page 17)

STE-CECILE POSSEDERA UNE VASTE SALLE DE RECEPTION

Depuis quelque temps déjà, cet édifice est en construction chez nos voisins de Ste-Cécile de Frontenac. Les travaux vont bon train et nous apprenions cette semaine même que la salle pourra être mise à la disposition de tous dès Pâques.

C'est une salle très moderne, que celle dont nous parlons plus haut et elle sera appelée à rendre de grands services à ceux qui désireront l'utiliser. Elle pourra contenir 500 personnes et offrir à tous le confort et les commodités désirées.

Le propriétaire de cette salle M. Antonio St-Pierre en fera l'inauguration à Pâques et cet événement sera marqué par une grande réception publique. Nous aurons l'occasion d'ailleurs d'en reparler plus longuement.

SUR LE PONT D'AGNES

Le Pont d'Agnès n'est ni une clôture, ni une palissade, ni un mur qui divise le nord et le sud, mais il constitue un trait d'union qui fait frères, ces deux quartiers.

x x x

Le quartier centre façonnant cet attachement, va sans dire.

x x x

Quinze candidats figurent dans la présente lutte électorale municipale à Lac-Mégantic. C'est du monde!

x x x

Heureusement que dans cette lutte qui se livre en hiver, aucun de ces nombreux candidats ne pourra mordre la poussière.

x x x

Il est également peu possible de traîner ses adversaires dans la boue.

x x x

Ce qui n'entre d'ailleurs aucunement dans les intentions de l'un ou de l'autre adversaire.

x x x

Lorsqu'il nous arrive d'en avoir par dessus la tête, ne nous en plaignons pas trop, tant et aussi longtemps que nous pouvons respirer.

x x x

Réunis en assemblée pour discuter de leurs problèmes, les confrères de La Presse Semainière ont constaté qu'en général, les problèmes des uns étaient les problèmes des autres.

(Suite à la page 18)

Les candidats à la mairie seront invités à donner leur programme

Les membres de la Chambre de Commerce désirent réunir les quatre candidats à la mairie MM. Pierre Allard, Wilfrid Fortin, Jean-Claude Gagnon et Paul Leblanc, pour qu'ils fassent connaître à la population leur programme individuel. En effet, c'est mercredi soir prochain le 2 février, quelques jours avant la votation, que ces candidats seront invités à une réunion publique à la salle de l'Hôtel de Ville, durant laquelle, à tour de rôle, ils élaboreront leur programme.

C'est une proposition que M. André Deslandes a faite, lors

d'une dernière assemblée de la Chambre de Commerce, laquelle fut secondée par M. Hugues Parenteau et adoptée à l'unanimité. Cette assemblée sera présidée par M. Claude Béchard président de cet organisme; il a été entendu à l'avance qu'une période bien déterminée sera allouée à chaque candidat, et qu'aucune particularité personnelle ne sera admise. On tirera au sort, l'ordre dans lequel les candidats adresseront la parole. C'est une assemblée qui promet d'être des plus intéressantes et à laquelle tout contribuable pourra assister.

Lutte à la mairie et lutte à l'échevinage à Lac-Mégantic

Voilà ce que révélait hier, la mise en nomination des candidats. — Assemblée nombreuse. — Les programmes des candidats. — Les discours.

S. H. le maire J. Armand Drouin, c.r., préside

En offrant à nos lecteurs dans notre dernière édition divers pronostics, des rumeurs sérieuses, des informations de source digne de foi sur la lutte qui se dessinait à Lac-Mégantic, à la mairie et à l'échevinage de notre ville plus précisément et cela dans l'attente de la mise en nomination nous ne nous sommes pas trompés. L'assemblée de la mise en nomination des candidats qui avait lieu hier mardi à l'hôtel de ville, confirmait bien, à peu d'exceptions près ces avancées.

Cette réunion publique avait été fixée à 2 heures de l'après-midi et elle était présidée par S. H. le maire J. Armand Drouin, c.r., sortant de charge,

M. Hervé Fecteau, greffier de la ville, a fait la mise en nomination des candidats faisant la lecture des bulletins, désignant le jour où chacun d'eux avait été déposé. Tour à tour furent donc mis en nomination: à la mairie, MM. Pierre Allard, Wilfrid Fortin, Jean-Claude Gagnon et Paul Leblanc; à l'échevinage, dans le quartier nord MM. Paul-Emile Turgeon sortant de charge et Lionel Audet, au siège No 1; MM. Jos. Lapointe et Bertrand Boulé, au siège No 2; dans le quartier centre: MM. Bertrand Boulanger qu'il proclama élu par acclamation au siège No 1, aucun opposant ne s'étant présenté à ce siège; MM. Henri Giguère et Ovide Bolduc, au siège No 2; dans le quartier sud: MM. Léonard Leblond et René Paré, tous deux sortant de charge, au siège No 1; MM. Gérard Boulet sortant de charge et Ludger Lacroix au siège No 2.

Le président Me Drouin, invita alors les candidats à venir occuper leur siège, faisant ensuite remarquer qu'il existe une tradition à Lac-Mégantic, celle d'inviter les candidats à parler et il commence par inviter ceux à la mairie.

M. PIERRE ALLARD

Prenant la parole Monsieur Allard déclare d'abord qu'il n'a pas l'intention de prononcer un long discours considérant que de nombreuses personnes doivent prendre la parole. Il désire toutefois exposer sa position.

(Suite à la page 4)

QUATRE CANDIDATS SE FONT LA LUTTE A LA MAIRIE



● Voici les quatre candidats qui sont présentement dans la lutte à la mairie de notre ville. Ce sont, par ordre alphabétique, de gauche à droite du lecteur: MM. Pierre Allard, Wilfrid Fortin, Jean-Claude Gagnon et Paul Leblanc.

L'ECHO DE FRONTENAC

Journal entièrement dévoué aux intérêts de la ville de
Lac-Mégantic et de la région

Fondée en 1929

Publié à Lac-Mégantic



Directeur :
L.-PHILIPPE POULIN
Rédaction et Administration :

9, Boulevard des Vétérans

LAC-MEGANTIC, Qué.

Tél. 583-1630

Prix de l'abonnement

CANADA : 1 an \$ 3.00 ETATS-UNIS : \$ 4.00
et ETRANGERS

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe
Ministère des Postes, Ottawa



Chronique Policière

ACCIDENT

Aucun accident n'a été signalé au département de la police depuis le 18 janvier.

FEUX

Quatre appels aux sapeurs ont été reçus mais il ne s'agissait ici que de commencement d'incendie sans importance. Il n'y eut pas de dégât notable.

Le premier est parvenu mercredi le 19 à 9.20h. p.m. de la rue Laval, où une automobile, propriété de M. Camille Thivierge était menacée par des flammes. Le feu ayant pris naissance à l'intérieur. Ont répondu à l'appel les constables Jean-Paul Boulanger et Robert Har- ton qui contrôlèrent tout danger pour être de retour au poste à 9.40h.

Le second appel est arrivé le 22, à 10h. a.m. de la propriété de M. Wilfrid Richard, 35 Boulevard des Vétérans. C'était un feu de tuyau qu'on a pu contrôler assez facilement. Le chef Raoul Perron répondit à l'appel et était de retour au poste à 10.20h.

Le troisième est survenu le 23 à 4.40 p.m. de la propriété de M. Adrien Cloutier, 56 rue Laurier. Il s'agissait d'un feu de tuyau facilement contrôlé. C'est le constable Jean-Paul Boulanger qui répondit à l'appel et à 5 h. il était de retour au poste.

Le quatrième appel est sur-
venu le 26, à 12.40h. p.m.; il venait du 11e rang de cet endroit où se poursuivent des travaux par la ville. Le feu s'était déclaré dans une cabane à outils, provoqué par une fournaise surchauffée. Le constable Gilles Roy répondit à l'appel contrôla le feu et à 1.10h. était de retour au poste.

VOS FOURNAISES
ET VOS TUYAUX

Le chef de police avise la population qu'à cette époque de l'année, les fournaises et les tuyaux peuvent être la cause d'incendie, la fumée et la chaleur ayant pu les détériorer au cours des mois d'hiver. Il serait à propos de faire effectuer une inspection sans retard et ce, afin d'éviter des désastres comme ceux qu'on a pu déplorer l'an dernier. Agissons donc immédiatement.

Décès de Mme Evariste Giroux

A Lac-Mégantic est décédée lundi le 3 janvier Mme Evariste Giroux, à l'âge de 77 ans et 9 mois. La défunte souffrait depuis six ans de la maladie qui vient de l'enlever à l'affection des siens.

Elle laisse, dans le deuil, son époux M. Evariste Giroux et

neuf enfants dont quatre fils MM. Gérard, Wilfrid et Jean-Paul Giroux, de Lac-Mégantic et Emile Giroux de St-Léonard de Port-Maurice; cinq filles: Mme Hervé Baillargeon (Alice) de Pointe-aux-Trembles, Mme J.A. Beaudoin (Fédora) de Montréal, Sr Lucienne, des Soeurs Grises, de l'Hôpital St-Sacrement de Québec, Mme Jean-Marie Auger (Irène) de Sherbrooke et Mme Heneri Grondin (Marie-Ange) de St-Jean Vianney; ses gendres MM. Jean-Marie Auger, Henri Grondin, Arthur Beaudoin et Hervé Baillargeon; ses belles-filles: Mme Gérard Giroux (Germaine Roy), Mme Wilfrid Giroux (Yvette Fluet), Mme Emile Giroux (Edmonde Muray) Mme Jean-Paul Giroux (Hermance Bilodeau) et Mme Daniel Giroux (Rita Talbot); ses petits-enfants: Frère Louis-Jean, Mme Jean-Guy Tranquille (Thérèse Baillargeon), Sr Jeannine Baillargeon, C.N.D., MM. Victor Baillargeon, René Baillargeon, Jean-Marie Baillargeon, Mlle Denise Baillargeon, Soeur Lise Giroux, C.N.D., Mlle Diane, Marie-Paule, Françoise Giroux, Mme André Turgeon (Louise Giroux), Murielle, Marcel, Céline, Michèle, Sylvie, Marie-Claude Giroux, Hélène, Carole, Francine, Suzanne Giroux, Emile, Ginette, Jean-Yves, Pierre, Jocelyne Giroux, André, Céline, Lucie Auger, Henriette, Gilles Bruneau Grondin, Jean-Claude Tenault, Denise, Daniel Edith Giroux; ses arrière petits-enfants: Lynda, Johanne Tranquille, Christiane, Sylvie, Mario Baillargeon, Line et Marc Baillargeon.

Elle laisse également deux frères MM. Jos. Boisvert de Bedford, M. et Mme Omer Boisvert, de Lac-Mégantic; ses beaux-frères et ses belles-soeurs M. et Mme Alexandre Giroux de Granby, M. et Mme Gélion Giroux, M. Albert Giroux et Mme Omer Boisvert, de Lac-Mégantic et Mme Jos. Boisvert de Bedford, Me, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines.

Le service et les funérailles de la défunte ont eu lieu en la paroisse de Ste-Agnès mardi le 5 janvier à 3 heures de l'après-midi. M. le chanoine Oscar Mauger, curé, a fait la levée du corps et il a chanté le service assisté de MM. les abbés Emery Picard et Clément Roy, comme diacre et sous-diacre.

Durant le service la quête fut faite par Mme Josephat Dubé et Mme Georges Trudel. Les porteurs d'honneur étaient MM. Henri Latulippe, M.P., Jos. Grondin, Joachim Boulet, Tom Poirier, Johnny Roy et Wilfrid Bellefleur.

Le cercueil était porté par MM. Alfred Bilodeau, Téléphore Morin, Rosaire Boisvert, Gérard Bilodeau, Hormisdas Guérin et L.-Marie Mercier.

La Maison Jacques et Frère avait la direction des funérailles.

La défunte était Dame de Ste-Anne et membre du Tiers-Ordre de St-François.

Aux membres de la famille en deuil "L'Echo de Frontenac" offre ses condoléances.

A l'occasion du décès et du service funèbre de feu Madame Giroux, on a remarqué dans le cortège, venus de l'extérieur: M. et Mme Hervé Baillargeon de Pointe-aux-Trembles, M. et Mme J.A. Beaudoin, M. Léo Boisvert, M. et Mme Jean-Guy Tranquille, Mme André Tur-

(Suite à la page 19)

CARTES PROFESSIONNELLES

Dr J. EDOUARD LAFLECHE

DENTISTE

9 h. a.m. à 9 h. p.m.

Tél. 583-1276

LAC-MEGANTIC

Edifice Laflèche

En face du Bureau de Poste

Docteur GERARD NOEL

MEDECIN - CHIRURGIEN

MEDECINE GENERALE

8 Boulevard des Vétérans - Tél. 583-0678

LAC-MEGANTIC

Dr Jean-E. Bourque

Chirurgien - Dentiste

Heures de bureau : 9 h. a.m. à 9 h. p.m.

94. rue Frontenac

Tél. 583-2701

édifice Bourque

LAC-MEGANTIC

Frs-X. PARADIS, b.a.o.d.

OPTOMETRISTE

examen de la vue - traitements orthoptique

Bureau: 40 rue Frontenac, Tél. 583-2092

(Edifice Huard)

Résidence: 216 rue Laval, Tél. 583-2238

Lac-Mégantic

Cté Frontenac

Avocat

Me J. Armand Drouin, c.r.

avocat et procureur

Bureaux à l'Hôtel de Ville

Tél. Bur. 583-2440
583-1410

Tél. Rés. 583-2618

Chs-E. Côté, B.A., LL.L, NOTAIRE

Cessionnaire du greffe du

Notaire De Lourdes LIPPE

TEL. 583-0787

29 rue Millette - Lac-Mégantic - Frontenac

EXAMEN DE LA VUE

Dr Marcel Coulure, o.d.

OPTOMETRISTE

LUNETTES AUDITIVES

TRAITEMENTS VISUELS YEUX ARTIFICIELS

BUREAU : 17 rue Frontenac

Lac-Mégantic — Tél. 583-0404



le quincaillier expert

BLAIS INC.

Ferronnerie et Quincaillerie

95 rue Laval

C.P. 278 — Tél. 583-0700

Lac-Mégantic

Echos d'il y a dix ans

(De notre édition du 26 janvier 1956)

ELECTION MUNICIPALE

Elles ont lieu par acclamation à Lac-Mégantic avec le résultat suivant le maire sortant de charge Me J. Armand Drouin est réélu les échevins élus sont MM. Hormidas Rodrigue, Henri-Ls Martel et Paul Frescynet.

UN NOUVEL HOPITAL

Une réunion de citoyens a lieu pour discuter le projet de construction d'un nouvel hôpital. Me Gérard Lacourcière est élu président du comité consultatif pour succéder à M. Alphonse Cauchon, qui démissionne pour cause de santé. Ce dernier fait un bref historique de l'hospitalisation à Lac-Mégantic, d'abord un hôpital privé du Dr G. Grégoire, à la salle actuelle des Chevaliers de Colomb, puis l'hôpital ouvert dirigé par Mme Adélard Blais enfin l'hôpital actuel, dans le Château Ville-neuve acheté par M. Philibert Cliche et donné aux religieuses.

CHEZ LES FRANCS

Il y a réunion à l'occasion du premier souper-causerie de l'année. Le nouveau président M. Joseph-Arthur Poulin préside. M. l'abbé Antoine Sirois prononce une causerie sur "L'Eglise et l'Ordre temporel". Il est présenté par M. François-X. Paradis et remercié par M. J.A. Bernier.

CHEZ LES LIONS

Les membres de cet organisme se réunissent en assemblée annuelle; ils sont accompagnés de leur épouse. M. Paul Leblanc le président souhaite la bienvenue à tous. Me J. Armand Drouin et M. Rodolphe Lemieux sont les maîtres de cérémonie.

DECES

Est décédée Mme Napoléon Vachon, à l'âge de 89 ans et 4 mois.

— A St-Samuel est décédé M. Adalbert Lessard, à l'âge de 75 ans et 2 mois.

NAISSANCE

Est né Joseph, Paul, Bernard enfant de M. et Mme Gérard Barbeau (Rolande Marceau) d'Ottawa.

LAC-MEGANTIC

VAINQUEUR

L'équipe "Le Régiment de la Chaudière" de Lac-Mégantic décroche le trophée "Comrie" lors du tournoi d'un jour, qui avait lieu à St-Georges de Beauce et auquel participaient 15 clubs régionaux.

SUR LE PONT D'AGNES

Advenant une guerre, n'y aurait-il pas quantité de nos matériaux qui entre des mains ennemies combattraient nos propres armées.

— Février s'en vient, mais il est trop tôt pour apercevoir le train qui l'amène et le train qu'il mènera.

IL Y A VINGT ANS

M. William-J. Duffy, député provincial de Compton vient de mourir à l'âge de 58 ans. — M. Paul Leblanc est élu maire de Lac-Mégantic, par acclamation; les échevins élus sont MM. Alfred Roy et Rosaire Fortin. L'assemblée de la mise en nomination était présidée par M. Eugène Huard qui félicita les élus et les invita à prendre la parole. — M. Cyrille Blais est élu marguillier en remplacement de M. Arthur Baron; les autres marguilliers sont MM. Jos. V. Durand et Stanislas Michaud. — M. Joseph-Norbert Roy meurt subitement à Ste-Cécile, il était maître de poste. — Une assemblée de la ligue des propriétaires a lieu sous la présidence de M. Gérard Letellier. Me Ls-Philippe Cliche parle des pouvoirs législatifs et N. René Deblois parle de l'importance d'une gérance municipale. — M. Ernest Roy est nommé marguillier à St-Hubert de Spaulding, succédant à M. J.-Léon Lacasse. — Au conseil municipal, de cette paroisse sont élus conseillers MM. Achille Fillion, Henri Lacasse et Lauréat Grondin. — M. Rosaire Parent prononce une conférence devant les membres de la Chambre de Commerce; à Piopolis M. Léon Lafontaine est réélu conseiller pour un second terme et M. Ernest Chouinard est choisi pour succéder à M. Napoléon Grenier, M. Aristide Martel remplace M. Léo Isabel. — A Farnham est décédé M. Roch Jetté, père de Mme Ovila Ouellette de notre ville; il était âgé de 85 ans. Au Conseil municipal une séance a lieu sous la

(Suite à la page 17)

GRANDE VENTE DE MEUBLES

CHEZ HILAIRE ROY

Situé aux limites de la ville de Lac-Mégantic

TÉL. 583-0775

Voici quelques-unes de ces occasions d'économiser que nous vous offrons :

Set de cuisine, 4 chaises, table 36 x 48	49.95
Set de cuisine, capitonnage vinyl, renforcé de Jersey	79.95
Fauteuil berçant siège 4 pouces de caoutchouc mousse	29.95
Set de salon	99.95
Stereo Electrohome AM-FM, table Garrard, cabinet fini noyer, de 54 pouces, 4 haut-parleurs	199.95
Laveuse Westinghouse, avec pompe, tordeur Lovell	99.95
Sècheuse automatique, grand rendement, 3 températures	145.95
Polisseuse 2 brosses, Hoover et General Electric	24.95
Tourne-disque Electrohome, automatique	44.95
Set de chambre, bureau double, fini noyer	89.95
Chaise berçante, renforcée	5.95



PIERRE ALLARD

LE BUREAU DES VETERANES DU MEGANTIC

LE BUREAU DES VETERANES DU MEGANTIC

LE BUREAU DES VETERANES DU MEGANTIC

LE BUREAU DES VETERANES DU MEGANTIC

LE BUREAU DES VETERANES DU MEGANTIC

LE BUREAU DES VETERANES DU MEGANTIC

LE BUREAU DES VETERANES DU MEGANTIC

LE BUREAU DES VETERANES DU MEGANTIC

LE BUREAU DES VETERANES DU MEGANTIC

LE BUREAU DES VETERANES DU MEGANTIC

LE BUREAU DES VETERANES DU MEGANTIC

LE BUREAU DES VETERANES DU MEGANTIC

LE BUREAU DES VETERANES DU MEGANTIC

LE BUREAU DES VETERANES DU MEGANTIC

LE BUREAU DES VETERANES DU MEGANTIC

LE BUREAU DES VETERANES DU MEGANTIC

LE BUREAU DES VETERANES DU MEGANTIC

LE BUREAU DES VETERANES DU MEGANTIC

LE BUREAU DES VETERANES DU MEGANTIC

LE BUREAU DES VETERANES DU MEGANTIC

LE BUREAU DES VETERANES DU MEGANTIC

LE BUREAU DES VETERANES DU MEGANTIC

LE BUREAU DES VETERANES DU MEGANTIC

LE BUREAU DES VETERANES DU MEGANTIC

LE BUREAU DES VETERANES DU MEGANTIC

LE BUREAU DES VETERANES DU MEGANTIC

LE BUREAU DES VETERANES DU MEGANTIC

LE BUREAU DES VETERANES DU MEGANTIC

LE BUREAU DES VETERANES DU MEGANTIC

LE BUREAU DES VETERANES DU MEGANTIC

LE BUREAU DES VETERANES DU MEGANTIC

LE BUREAU DES VETERANES DU MEGANTIC

LE BUREAU DES VETERANES DU MEGANTIC

LE BUREAU DES VETERANES DU MEGANTIC

LE BUREAU DES VETERANES DU MEGANTIC

LE BUREAU DES VETERANES DU MEGANTIC

LE BUREAU DES VETERANES DU MEGANTIC

LE BUREAU DES VETERANES DU MEGANTIC

LE BUREAU DES VETERANES DU MEGANTIC

LE BUREAU DES VETERANES DU MEGANTIC

LE BUREAU DES VETERANES DU MEGANTIC

LE BUREAU DES VETERANES DU MEGANTIC

LE BUREAU DES VETERANES DU MEGANTIC

LE BUREAU DES VETERANES DU MEGANTIC

LE BUREAU DES VETERANES DU MEGANTIC

LE BUREAU DES VETERANES DU MEGANTIC

LE BUREAU DES VETERANES DU MEGANTIC

LE BUREAU DES VETERANES DU MEGANTIC

LE BUREAU DES VETERANES DU MEGANTIC

LE BUREAU DES VETERANES DU MEGANTIC

LE BUREAU DES VETERANES DU MEGANTIC

LE BUREAU DES VETERANES DU MEGANTIC

LE BUREAU DES VETERANES DU MEGANTIC

LE BUREAU DES VETERANES DU MEGANTIC

LE BUREAU DES VETERANES DU MEGANTIC

LE BUREAU DES VETERANES DU MEGANTIC

LE BUREAU DES VETERANES DU MEGANTIC

LE BUREAU DES VETERANES DU MEGANTIC

LE BUREAU DES VETERANES DU MEGANTIC

LE BUREAU DES VETERANES DU MEGANTIC

LE BUREAU DES VETERANES DU MEGANTIC

LE BUREAU DES VETERANES DU MEGANTIC

LE BUREAU DES VETERANES DU MEGANTIC

LE BUREAU DES VETERANES DU MEGANTIC

LE BUREAU DES VETERANES DU MEGANTIC

LE BUREAU DES VETERANES DU MEGANTIC

LE BUREAU DES VETERANES DU MEGANTIC

LE BUREAU DES VETERANES DU MEGANTIC

LE BUREAU DES VETERANES DU MEGANTIC

LE BUREAU DES VETERANES DU MEGANTIC

LE BUREAU DES VETERANES DU MEGANTIC

LE BUREAU DES VETERANES DU MEGANTIC

LE BUREAU DES VETERANES DU MEGANTIC

LE BUREAU DES VETERANES DU MEGANTIC

LE BUREAU DES VETERANES DU MEGANTIC

LE BUREAU DES VETERANES DU MEGANTIC

LE BUREAU DES VETERANES DU MEGANTIC

LE BUREAU DES VETERANES DU MEGANTIC

LE BUREAU DES VETERANES DU MEGANTIC

LE BUREAU DES VETERANES DU MEGANTIC

LE BUREAU DES VETERANES DU MEGANTIC

LE BUREAU DES VETERANES DU MEGANTIC

LE BUREAU DES VETERANES DU MEGANTIC

LE BUREAU DES VETERANES DU MEGANTIC

LE BUREAU DES VETERANES DU MEGANTIC

LE BUREAU DES VETERANES DU MEGANTIC

LE BUREAU DES VETERANES DU MEGANTIC

LE BUREAU DES VETERANES DU MEGANTIC

Remerciements pour sympathie

M. Evariste Giroux et les membres de sa famille remercient sincèrement par la voix de l'Echo de Frontenac toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie, par offrandes de messes, tributs floraux, bouquets spirituels, télégrammes, messages de sympathie, soit encore en faisant des visites au salon funéraire, en assistant au service et aux funérailles ou de quelque autre manière à l'occasion du décès de Mme Evariste Giroux. Ils les prient d'accepter leur sincère gratitude.

Lutte à la ...

(Suite de la 1ère page)

tion franche et ferme, celle qu'il a adoptée au cours des deux années durant lesquelles il a siégé au conseil municipal, "je n'ignore pas que je n'ai pu faire plaisir à tout le monde" déclare-t-il, "mais au moins j'ai pris mes responsabilités et la position la plus honnête dans l'intérêt des contribuables. Je n'ai jamais agi de façon à servir mes intérêts personnels et je défie qui que ce soit de me prouver le contraire. Je tiens à déclarer que je n'ai jamais cherché ou voulu faire de la peine à personne. Si je me présente ce n'est pas pour faire mon boulot, par mon travail j'ai réussi à me ramasser des économies et de nouveau je pourrai, j'espère, en faire autant pour l'hôtel de ville, le plus honnêtement possible et donner justice à tous."

Monsieur Allard déclare ensuite qu'il est pour le progrès de tous, pour l'avancement de la ville, pour le bon fonctionnement de la chose publique. S'il est élu maire il aura à cœur de faire honneur à sa ville; il se promet de défendre sans défaillance, les intérêts de tous.

Parlant de Lac-Mégantic, Monsieur Allard dit que nous habitons le plus beau coin de terre des Cantons de l'Est; il se demande pourquoi on ne pourrait pas profiter davantage de ces beautés naturelles pour développer la chose touristique, en ensemençant nos lacs et nos rivières, en appuyant le projet d'une pisciculture, en aménageant un centre de ski. Il parle des possibilités d'obtenir l'aide de nos gouvernements par l'entremise de l'ARDA, par les travaux d'hiver. Parlant d'industries, Monsieur Allard dit qu'on pourrait obtenir jusqu'au tiers du coût d'une construction.

Au nombre des projets qu'il faudrait étudier sérieusement, le candidat Allard verrait la suppression des deux traverses à niveau sur le chemin allant à Nantes, la construction d'un chemin qui longerait le chemin de fer en partant de la rue Millette et qui déboucherait plus loin dans un tunnel. Monsieur Allard voit dans le domaine administratif la possibilité d'économiser une vingtaine de mille dollars par année, dans le coût seulement de l'entretien des chemins d'hiver, ce qui ferait du bien aux taxes, ajoute-t-il.

L'orateur dit qu'il serait en faveur d'un ingénieur sur place, lequel pourrait agir comme contre-maître à la fois et sauver beaucoup d'argent à la ville. S'il est élu, il assure les contribuables que les rues seront asphaltées dès cette année.

Monsieur Allard tient ensuite à abattre un "canard" qui voudrait qu'on pourrait le dis-

qualifier; il déclare avoir consulté des bureaux d'avocats et de notaires et même l'aviseur légal de la compagnie d'assurance qu'il représente et être assuré que, d'aucune façon on ne peut le disqualifier.

En terminant, Monsieur Pierre Allard promet, s'il est élu, de s'occuper immédiatement des intérêts des contribuables. "J'en ai le temps", ajoute-t-il, et je veux vous donner l'administration municipale la plus honnête et aussi la plus dynamique".

Il désire, avant de reprendre son siège, féliciter le maire Drouin qui a présidé aux destinées de la ville depuis près de onze ans, déclarant que tous deux n'ont pas toujours été de la même opinion, ajoutant cependant que "c'est indéniable, il a fait beaucoup de choses pour la ville de Lac-Mégantic."

M. WILFRID FORTIN

...est l'orateur suivant. Il croit que la présente lutte en est une mouvementée, une lutte qui n'est certainement pas désirée par aucun d'eux, déclarant toutefois qu'il ira jusqu'au bout. Il félicite l'échevin Boulanger qui a eu les honneurs d'une acclamation dans le quartier centre, félicitant aussi tous les contribuables qui sont là, pour l'intérêt dont ils font preuve dans cette campagne; il espère que le résultat qui en sortira sera au moins celui qu'on aura sincèrement voulu. Il félicite les membres du conseil sortant de charge pour le travail qu'ils ont accompli, spécialement M. Armand Drouin, qui à titre de premier magistrat, a été élu en ayant parfois les honneurs d'une acclamation au cours de ces 10 ans d'administration, il en sort digne, ajoute-t-il.

Le candidat Fortin énumère ensuite les raisons qui le font venir devant les contribuables, à la mairie pour les trois prochaines années d'abord la pression qui se faisait auprès de lui depuis plusieurs années et qui se répétait encore cette année. Il n'a tout de même pas voulu annoncer sa candidature avant que le maire Drouin démissionne à cette charge; il a alors accepté de se présenter parce qu'il se croyait qualifié personnellement; il est propriétaire; il est à Lac-Mégantic depuis plusieurs années; il a fait partie de plusieurs organisations; il a participé à titre d'échevin, aux affaires municipales durant quelques années; il a pris de l'expérience durant ces six années-là, alors, de déclarer Monsieur Fortin, que la situation économique de la ville était très critique; il rappelle ici l'attitude énergique qu'il a prise à combattre le projet du barrage du site Gayhurst, voté par la population à 97% mais qu'à ce moment-là il avait jugé bon de prendre l'intérêt de

la ville. Il explique ce qui s'est passé, parle du combat qu'il a livré en se tenant debout comme il prétend dans la présente campagne se tenir debout et aller jusqu'au bout.

Parlant des choses qu'il a pu accomplir à l'hôtel de ville, Monsieur Fortin rappelle le plan directeur d'urbanisme dont il a été le parrain et il croit que ce règlement de zonage et de construction est encore tout à notre profit et à notre avantage.

Il se déclare en faveur du détournement de la route 34, déviant les deux traverses à niveau; il voit l'importance de la construction d'un pont qui relierait le sud avec la zone industrielle, ce qui serait un important facteur de développement pour la ville; il veut des industries mais il sait qu'elles ne viennent toutes seules; nous aurons des zones à leur offrir, nous allons construire notre réseau d'aqueduc et d'égouts de façon à les favoriser. Il voit des choses qu'il faut planifier, ce qui permettrait notre essor économique. Il assure sa coopération aux industries existantes et celles à venir.

Il est en faveur de la formation d'un comité de promotion industrielle dans lequel figureraient nos hommes d'affaires.

En terminant, Monsieur Fortin sollicite l'appui de la population, appui dont il a besoin dans la réalisation du program-

CHEZ LES CHEVALIERS DE COLOMB



Voici les membres de l'exécutif, au conseil 2043 des Chevaliers de Colomb: 1ère rangée assis, de gauche à droite: MM. Léo Choquette, chancelier, Magella Arguin, député grand-chevalier, abbé Léopold Lemay, aumônier, Fernand Compagnat, grand-chevalier, le chanoine Oscar Mauger, Wilfrid Fortin, député de district et le Dr Gérard Noel, avocat; 2e rangée,

même ordre: MM. Armand Compagnat, intendant, Marcel Lacroix, 3e syndic, Philippe Garneau, 2e syndic, Paul Baron, porte-drapeau, Léandre Breton, cérémoniaire, Albert Fontaine, 2e sentinelle intérieure, Fernand Bellefleur, secrétaire-financier et Armand Boulet, 1ère sentinelle extérieure. (Photo Studio Gérard)

me qu'il vient d'esquisser devant les contribuables.

M. JEAN-CLAUDE GAGNON

...dit qu'il a accepté de se porter candidat à la mairie à la demande de plusieurs contribuables et qu'il est prêt à fournir de son temps pour l'amélioration et l'expansion de la ville. Monsieur Gagnon désire donner ici des explications concernant le comité de l'aqueduc qu'il a eu à présider depuis deux ans. Il dit avoir été dans l'obligation de ne pas renseigner la population adéquatement sur les problèmes qu'il y a eus à ce comité pour empêcher un discrédit inutile sur la ville, puisque le système d'aqueduc n'était pas adéquat, puis il y va d'une déclaration: "Nous avons décidé de construire une nouvelle station de pompage parce que l'ancienne ne pouvait suffire à la demande et je suis en mesure d'affirmer que un, et à quelques reprises nos deux réservoirs ont été vides à 25 reprises depuis le premier mars 1965, d'après un rapport que j'ai demandé à M. Roland Clusiaux. Je n'ose pas penser ce qui aurait pu arriver si un incendie s'était déclaré à ces moments, puisque nous n'avions pas d'eau dans nos ré-

servoirs et qu'en plus nous étions obligés de nous servir de notre camion à incendie pour aller desservir les réservoirs de l'hôpital, ce qui aurait causé de graves problèmes à notre ville."

Monsieur Gagnon parle des travaux que son département est à exécuter dans le quartier nord, pour combler une déficuosité au service; "nous sommes à faire une conduite pour desservir le quartier qui coûtera, une fois terminée, environ \$160,000.00; nous en ferons une autre pour desservir les rues Dollard, Champlain, Papineau, Laurier et le parc industriel". Il ajoute que si ces travaux n'avaient pas été faits nous aurions des taux d'assurance-incendie augmentés de 100% à 150%. C'est pourquoi il tenait à donner ces informations aux contribuables qui prétendent que les dits travaux n'étaient pas nécessaires.

Monsieur Gagnon parle ensuite de son programme, s'il est élu à la mairie, promettant de faire tout son possible pour promouvoir l'industrie chez nous disant qu'il a déjà posé des actes pour aider l'industrie en ajoutant au règlement de l'assiette un tarif industriel de 25c par mille gallons d'eau;

(Suite à la page 5)

Marc Lapointe Station Service B - P

145 rue Laval

Tél. 583-1818

Lac-Mégantic

vous offre un assortiment complet de pneus d'hiver de marques FISK - DUNLOP - FIRESTONE

Pneus ressemelés à \$13.00, sans échange — Toutes grandeurs

A vous pour \$5.00 et plus pneus usagés, grandeurs assorties

Les Poils Superflus

sont un handicap social

Laissez-nous vous les enlever

SANS DANGER

- Ligne de cheveux corrigée
- Sourcils épilés
- Lèvres, menton, joues
- Bras et jambes

débarassés à jamais de ce disgracieux inconvénient

Faites l'essai d'un BAIN SAUNA FINLANDAIS
"santé, détente, calme, joie de vivre"

Studio de Mme Jacques Leblanc

diplômée à l'Institut d'Electrolyse de l'Estrie
APPOINTEMENTS DE JOUR ET DE SOIR

79 rue Frontenac Tél. 583-0203 Lac-Mégantic

Lutte à la...

(Suite de la page 4)

il dit qu'il a présentement rencontré trois industriels intéressés à venir s'installer chez nous; il désire également développer l'industrie touristique; il parle de différents autres projets: terrain de camping, pisciculture, continuation d'un programme de travaux d'aqueduc dans toute la ville; installation d'égouts dans le nord, rue Laval. Il voit l'importance de prévoir les dépenses nécessaires pour desservir l'école polyvalente qui sera bientôt érigée chez nous, au point de vue aqueduc, égouts et usine d'épuration. Il prévoit également une voie d'accès pour cette école et à cette fin il promet de faire des démarches nécessaires auprès du gouvernement pour l'établissement d'un réseau routier pour desservir cette école.

Il parle du projet de l'autoroute de l'Atlantique que nous avons à coeur à Lac-Mégantic et sur lequel il promet de travailler; il prêchera une plus grande coopération entre le conseil municipal et nos associations locales; il sollicitera la part d'asphaltage qui revient à notre ville laquelle a été négligée de ce côté, depuis quelques années.

"Il est entendu que tous ces travaux seront exécutés par ordre de priorité et d'importance", d'ajouter Monsieur Gagnon "et selon les finances que

la ville pourra mettre à la disposition de ces travaux".

M. PAUL LEBLANC

En prenant la parole, veut d'abord féliciter l'élu du jour par acclamation l'échevin Bertrand Boulanger; il félicite ensuite le maire sortant de charge pour le travail qu'il a accompli.

Il déclare d'abord que s'il est dans la lutte, ce n'est pas pour son intérêt personnel mais pour répondre aux centaines de contribuables qui sont venus le solliciter, venant de tous les quartiers de la ville. C'est cette forte pression d'électeurs qui m'a décidé à accepter de venir en élection pour ne décevoir personne, de dire Monsieur Leblanc, qui dit n'être pas un nouveau venu dans l'arène municipale; qu'il y a plus de 35 ans, soit en 1930 il a été employé au bureau de la ville; qu'en 1945 il était président de la Chambre de Commerce; qu'il y a exactement 20 ans, ce jour-là, le terme du Dr J.E. Laflèche étant terminé il était élu par acclamation pour lui succéder; en 1948 il a dû affronter M. Conrad Brassard et "vous savez les raisons qui ont amené ma défaite" dit-il. Comme premier magistrat dans le temps, il ne pouvait concevoir des dépenses d'un million et ture du lac, travail commencé près les renseignements qu'il avait.

Monsieur Leblanc dit qu'il n'est pas dans sa nature de salir les réputations des autres,

et qu'il espère que ses adversaires en feront autant, "quand on demeure dans une maison de verre, on ne tire pas de pierre chez son voisin".

Parlant du budget 1965 il est de l'opinion, bien qu'il ait été déclaré déficitaire, qu'il pourrait être balancé sans augmentation de taxes en 1966; il offre sa coopération à tous les corps publics spécialement aux Chambres de Commerce, qui ont mis de l'avant la construction d'un foyer pour personnes âgées et la circulation d'un pamphlet touristique sur la région. Il félicite ceux qui se sont occupés de la réalisation de l'autoroute des Maritimes; se proposant d'aider la construction du chemin de ceinture du lac, travail commencé en 1946 par la route conduisant à la Baie des Sables.

Il offre son entière coopération au centre de Loisirs Mgr Bonin et à tous ceux qui se dévouent bénévolement pour nos jeunes; il félicite les promoteurs du terrain de golf, un autre attrait pour notre avancement touristique.

Le Candidat Leblanc offre une coopération qui ne se démentira pas en tout, en ce qui concerne l'industrie, faisant remarquer qu'il n'a pas de promesse d'industrie à faire mais qu'on ouvrira nos bras à celles qui voudraient venir s'implanter et apporter un peu de bien-être à la population.

En terminant, Monsieur Leblanc sollicite le vote des contribuables de la ville de Lac-Mégantic déclarant que "si le passé est le garant de l'avenir, vous pouvez considérer mon passé comme maire, je suis issu du peuple, je me suis toujours intéressé à vos problèmes, je continuerai à être avec vous, mes organisateurs me promettent la victoire mais je crois que tout le monde doit travailler jusqu'au 7 février. Si vous avez confiance en moi, aidez-moi en me donnant une majorité confortable".

Le président de l'assemblée Me Drouin fait remarquer que les candidats à la mairie ont pris une heure et cinq minutes pour exposer leur programme; que le tour des candidats à l'échevinage est venu et il les invite tour à tour à adresser la parole, ce que font MM. Lionel Audet, Bertrand Boulé, Joseph Lapointe, Bertrand Boulanger, Ovide Bolduc, Henri Giguère, Léonard Leblond, Ludger Lacroix et Gérard Boulet. Deux candidats M.M. René Paré et Paul-Émile Turgeon, n'ont pu être à l'assemblée, retenus à leur travail.

Au cours des allocutions plutôt courtes, qu'ils ont prononcées, les candidats à l'échevinage ont exprimé leur gratitude et leurs remerciements à l'endroit de ceux qui les avaient appelés à se présenter, à ceux qui avaient signé leur bulletin, les anciens déclarant qu'ils allaient continuer à faire leur possible pour bien servir les contribuables de leur quartier respectif, de prendre les intérêts de la ville comme ils l'ont fait jusqu'ici, les nouveaux promettant de faire tout leur possible pour remplir leur mandat et pour se rendre digne de la confiance qu'on avait mise en eux; tous et chacun assurant leur collaboration au maire qui serait élu; tous également se montrant confiants, enthousiastes même devant l'avenir industriel et touristique de la ville de Lac-Mégantic qu'ils se proposent de bien servir s'ils sont élus le 7 février prochain.

MESSAGE DE BERTRAND BOULE

candidat à l'échevinage



BERTRAND BOULE
Candidat siège No 2 — Quartier nord

Je remercie du fond du coeur tous ceux qui veulent bien appuyer ma candidature à l'échevinage du quartier nord, au siège No 2. Membre d'une famille bien connue à Lac-Mégantic, je suis assuré qu'on me fera confiance et en retour je promets de me dévouer sans compter dans l'intérêt de ma ville en général et de mon quartier en particulier.

Je promets aussi de travailler en coopération avec le maire qui sera élu. J'assure à tous ma meilleure collaboration.

Me J. ARMAND DROUIN

Le président de l'assemblée S.H. le maire Drouin a le mot de la fin disant qu'on peut résumer ce qui a été dit aux différents programmes exposés, en énumérant les projets dont on caresse la réalisation à Lac-Mégantic: l'industrie, la construction du chemin de ceinture du lac, la construction de la route 34, le développement du tourisme, l'autoroute de l'Atlantique, la coopération, la collaboration avec les corps publics, etc., etc. Il déclare que tous les candidats semblent bien disposés et pour sa part, il les croit de bonne foi.

Il veut profiter de l'occasion qui lui est donnée pour remercier les contribuables de la ville qui l'ont appuyé durant dix ans et dix mois comme maire de leur ville. Il rappelle qu'il est entré sans faire aucun bruit dans "l'ancienne grange" et qu'il en sort sans plus de bruit dans un édifice plus digne de la population de la ville. "Ce n'est pas un sentiment de profonde nostalgie et je dirais même sans un immense chagrin que je quitte la mairie de la ville", déclare Me Drouin, qui sait que les fonctions de maire donnent beaucoup de travail, mais qu'elles apportent aussi beaucoup de consolations.

Il compare les fonctions de maire ou d'échevins à celle d'un quelqu'un qui a des projets à réaliser et qui s'attache à cette réalisation. Pour sa part, lorsqu'il est arrivé à la mairie, il n'avait pas les connaissances

qu'on peut puiser dans le domaine municipal mais il a travaillé ferme et avec des efforts il est venu à comprendre ce domaine qu'il a aimé car, déclare-t-il, "je puis vous le certifier, on s'attache à une oeuvre qu'on a édifiée; il y a ensuite, dit-il, la satisfaction de rendre service, de faire plaisir sans causer d'injustice, je vous le dis immédiatement, vous ne serez jamais bon maire, vous ne serez jamais bon échevin si d'abord vous ne mettez pas dans votre coeur et votre esprit l'amour du prochain et la charité".

Le maire sortant fait remarquer qu'il y a beaucoup plus de projets qu'on le pense concernant l'industrie et le tourisme, lesquels ont été étudiés, poursuivis mais non réalisés encore; il dit à propos d'industrie par exemple qu'il est impossible de renseigner le public exactement au fur et à mesure qu'un projet est à l'étude parce que ces renseignements peuvent venir en conflit avec nos intérêts. Il dit à propos du développement touristique que nous possédons le plus beau site qu'on puisse trouver dans la province de Québec, un site qui offre des avantages naturels, façonnés de la main du Cré-

(Suite à la page 6)

Grand tournoi de quilles

Salle des Chevaliers

dimanche le 13 février - Hommes et Femmes

Hommes 6 parties; Femmes 3 parties

PRIX DE PRESENCE EN QUANTITE

Heures des quilles au programme

AVIS PUBLIC, est par le présent donné que les TERRES et HERITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs, tels que mentionnés plus bas.

BEAUCE

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
District de Beauce

Cour Supérieure, { L'UNION CANADIENNE, cie d'Ass., corporation légalement constituée ayant son siège social au 2475 blvd. Laurier, Québec, demanderesse, vs ANDRÉ FORTIN, anciennement de R.R. no 28, La Guadeloupe et présentement demeurant aux États-Unis, défendeur.

Pour être vendu l'immeuble suivant:

« Un terrain à La Guadeloupe, comté de Frontenac, étant partie du lot numéro trente-deux-A (P. 32-A) rang « B » canton Forsyth, en le comté de Frontenac; ayant en front, au chemin public, une largeur de deux cent trente pieds, (230') côté sud; ayant en la profondeur, côté nord, une largeur de deux cent quatre-vingt-cinq pieds (285'); et ayant des deux autres côtés est et ouest; cent vingt-cinq pieds (125'), et le tout est actuellement compris dans les bornes et délimitations suivantes: au sud au chemin public ou route No 28; à l'ouest au terrain de Mr. Emery Faucher; et des deux autres côtés au nord et à l'est: à un terrain partie du lot 32-A, restant la propriété du vendeur. »

Pour être vendu à la porte de l'église paroissiale de La Guadeloupe, comté de Frontenac, le VINGT-DEUXIÈME jour de FÉVRIER 1966, à DIX heures de l'avant-midi.

Le Député-Shérif,
Bureau du Shérif, ADALBERT LESSARD,
St-Joseph de Beauce, le 10 janvier 1966.

COMMENT SOULAGER

LE MAL DE DOS

Prenez des Pilules Dodd's pour les Reins pour un soulagement rapide de l'affection qui cause le mal de dos. Bientôt vous vous sentirez mieux. Vous pouvez compter sur Dodd's.

BEAUCE

Fieri Facias de Bonis et de Terris
Canada — Province de Québec
District de Beauce

Cour du Magistrat, { ROLAND LACASSE, agent manufacturier, St-Evariste Station, Comté de Frontenac, demandeur vs MARCEL QUIRON anciennement domicilié à St-Evariste et maintenant domicilié à R.F.D. Newport Vermont, U.S.A., défendeur.

Pour être vendu l'immeuble suivant:

« Numéro 26-A-36 du rang B Forsyth, d'une grandeur approximative de 100' par 200', égalité du terrain avec pente à l'arrière environ de 15 pieds sur la distance du 200 pieds. »

Pour être vendu à la porte de l'église paroissiale de La Guadeloupe, comté de Frontenac, le VINGT-DEUXIÈME jour de FÉVRIER 1966, à ONZE heures de l'avant-midi.

Le Député-Shérif,
Bureau du Shérif, ADALBERT LESSARD,
St-Joseph de Beauce, le 10 janvier 1966.

Les cultivateurs de Frontenac auront droit à l'aide provinciale

Telle est la nouvelle qui parvient à l'"Echo de Frontenac" cette semaine et que nous avons le plaisir de communiquer à la population de notre comté, à la classe agricole particulièrement.

Devant un groupe de cultivateurs de Frontenac, M. Jos-Luc Roy, candidat libéral de Frontenac, de La Guadeloupe s'est réjoui de constater que le Ministère de l'Agriculture avait entendu de façon favorable, la requête des cultivateurs du comté de Frontenac à savoir: "Avoir l'aide concernant les récoltes endommagées par des conditions climatiques défavorables".

Les cultivateurs de Frontenac auront droit à cette aide qui sera de un quart de tonnes de grains alimentaires et l'équivalent en foin.

"En septembre, nous n'étions pas sur la liste des comtés fa-

vorisés" de déclarer Monsieur Roy devant les cultivateurs, mandé aux cultivateurs, aux associations de l'U.C.C., aux conseils municipaux de faire valoir leur opinion à Québec et nous devons tous être heureux de constater que la coopération a encore marqué un point important".

Monsieur Roy a terminé en félicitant tous ceux qui ont bougé dans cette affaire, en remerciant l'honorable Alcide Courcy de l'attention qu'il accorde à ceux qui présentent des mémoires bien construits et constructifs et en se disant heureux d'avoir pu présenter une foule de requêtes en plus de son opinion personnelle et ainsi à avoir contribué à aider la classe agricole qu'il aime et pour laquelle il veut un bien-être de plus en plus considérable.

Décès de Mme Camille Sinotte

Une des plus vieilles citoyennes de chez nous vient de mourir, dans la personne de Mme Camille Sinotte, née Marie-Jeanne Després. Cette respectable vieille dame était mère d'une famille non moins estimée et chez les membres de laquelle son départ cause de sincères regrets. Madame Sinotte est décédée à l'hôpital Frère André où elle vivait depuis l'ouverture de cette maison, ayant été, fait à mentionner ici, l'une des premières personnes à habiter sous son toit.

Elle laisse dans le deuil dix enfants dont six fils MM. Edgar de Toronto, Gaston de Waterbury, Roger de Lac-Mégantic, John, de Val D'Or, Roland de Terrace Bay, Ont., et Roch, de Rawdon; quatre filles: Mme Wilfrid Duquette (Marcelle) (Mme Paul-Emile Philippon (Marie-Marthe) de Lac-Mégantic, Mlle Jeanne D'Arc Sinotte, de Montréal et Mme Jack Wilks (Henriette) de Brantford, Ontario; un frère M. Jean-Bap-

tiste Després de East-Angus; trois sœurs: Mme Rodrigue Hébert de Marbleton, Mme Oscar Dubé de St-Adolphe et Sr Marie Candide, des Soeurs de la Présentation de Marie, de Berlin, N.H.; un beau-frère M. Aurélien Sinotte de Sherbrooke, ainsi que plusieurs petits-enfants et arrière petits-enfants.

Son époux l'a précédée dans la tombe en 1939.

Le service et les funérailles de feu Madame Sinotte auront lieu vendredi à 10 heures, en la paroisse Ste-Agnès.

Aux membres de la famille en deuil "L'Echo de Frontenac" offre ses sincères condoléances.

LAMBTON

NOS SPORTIFS EN AUTO-NEIGE

Dimanche après-midi le 16 janvier, partout on pouvait voir en campagne en dépit du mercure qui grelottait sous zéro, bon nombre de nos gens se balader et respirer l'air à pleins poumons se rendant en auto-neige à leur chalet, dévalant

ADOPTION



● J'ai enfin trouvé un bon papa et une dévouée maman dans les personnes de M. et Mme Renaud Poisson (Rose-Hélène Guay), de Montréal, peut s'écrier le petit Martin. Je les remercie de m'accueillir dans la chaleur, et l'amour de leur foyer qui est devenu le mien. Toutes nos félicitations aux parents.

les pentes dans nos érablières, traversant le lac pour continuer sur les abords de la Rivière Sauvage, allant aux lacs des Iles, des Ours, de la Barbué, jusqu'à St-Gabriel même se réchauffer un peu au restaurant de M. Poisson qui dessert le personnel des chantiers environnants.

D'autres se sont dirigés vers le Petit Lac Lambton, le 7e rang pour atteindre la paroisse de St-Daniel et le Mont Adstock rencontrer des parents et amis amateurs de skis sur la pente renommée qu'est celle du Mont Adstock dans la région.

De vrais jeux d'enfants qui devant qui toute division disparaît et toute barrière tombe pour laisser la place à la joie du moment.

C'est le cas de le dire, un sport sain et pour le corps et pour l'esprit, qui pourrait dire le contraire?

COURS DE PRÉPARATION AU MARIAGE

Plus de cinquante jeunes se sont inscrits aux cours de préparation au mariage. Ces cours se donnent soit le jeudi ou soit le dimanche et sont annoncés à l'avance. Suivez bien les annonces. Le lieu? La Salle de la Fabrique.

Les responsables: M. et Mme Ernest Gaulin, Mlles Thérèse Lacroix, Julie Baillargeon, Rachel Bolduc, Françoise Richard et Rita Lacroix, MM. Raymond Dostie, Germain Lacroix, Michel Turcotte et Jacques Proteau.

NOS LAORDAIRE A L'ACTION

Dimanche le 30 janvier prochain aura lieu en la salle de la Fabrique de Lambton, une soirée dont la principale attraction sera un whist militaire. D'autres jeux de cartes sont au programme de même qu'un bingo. On vous attend nombreux pour ces divertissements.

DIVERS

Mlle Alice Dion de Stornoway de passage à Lambton en sa qualité de zélatrice pour les Missions, renouvelle les abonnements au Messager du Saint-Sacrement, oeuvre qui lui est chère. Elle visite aussi ses nombreux amis de Lambton.

Mlle Marguerite Gagnon, notre courriériste, se rend à Mont-

réal pour quelques jours, l'invitée par la maison de ses courtiers, Durocher Rodrigue & Cie Ltée, afin de participer à une journée d'études sur les "fonds mutuels".

Lutte à la...

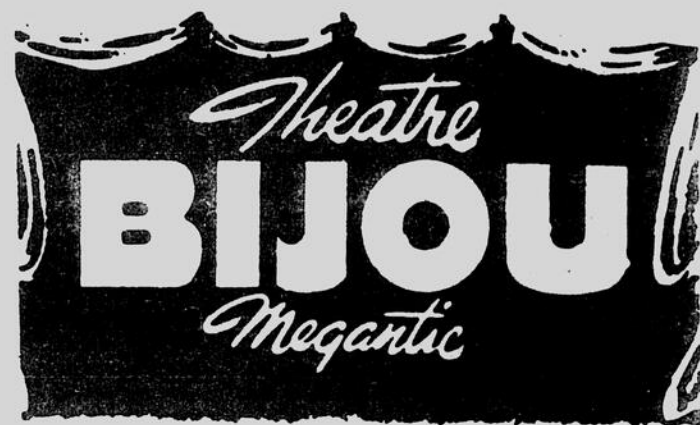
(Suite à la page 5)

teur même alors qu'aimeurs c'est souvent la main de l'homme qui construit les belles choses qu'on y rencontre.

Le maire sortant dit qu'il voulait faire ses adieux seule-

ment, mais que cela l'a amené à faire un discours; il déclare que s'il avait voulu revenir à la mairie rien ne l'aurait empêché de le faire, et qu'il se serait présenté même s'il avait eu dix candidats contre lui, et ce, parce qu'il aime sa ville et qu'il voudrait la servir le plus longtemps possible.

Il termine son discours en souhaitant à son successeur la meilleure des chances possibles tout le succès à celui qui le remplacera au fauteuil qu'il occupe présentement; il souhaite le même succès aux échevins qui seront élus.



Programme du 31 janv. au 5 fév.

DIM. LUN. MAR. 30-31-1 FEVRIER



POUSSE-TOI CHERIE

Quand deux femmes pourchassent le même mari... ça fait des étincelles?



doris day
james garner
polly bergen

Cinemascope - Couleurs

Programme double



Le Canari Jaune

PAT BOONE - BARBARA EDEN - STEVE FORREST



MER., JEU., VEN., SAM.

PARAMOUNT PICTURES PRESENTS

Frank Sinatra



Tu n'est plus dans la course Papa



"J'te l'dis, frère... c'est l'ordant et les filles ne manquent pas"

LEE J. COBB - MOLLY PICON - BARBARA RUSH - JILL ST. JOHN

DAN BLOCKER - PHYLLIS MCGUIRE

TONY RILL

TECHNICOLOR®

— aussi —

Prisonnier de la tour

couleur

BANCO ! BANCO !

N'oubliez pas qu'au club A.A. tous les SAMEDIS SOIRS à 8 h. 30 il y a le prix BANCO

25 TOURS DE BINGO — 5 MARATHONS

Prix de présence à tous les samedis soirs en plus du prix de BANCO

NON SEULEMENT LES MEMBRES MAIS LE PUBLIC EN GENERAL EST INVITE

PRIX POPULAIRE

Venez en foule vous amuser tout en encourageant nos A.A.

- VENTE -

TOUS LES PREMIERS VENDREDIS DE CHAQUE MOIS

de 9 h. a.m. à 9 h. p.m.

CHEMISES SPORT et BLOUSES pour dames AU PRIX DE LA MANUFACTURE

CHEMISE GERMOND INC.

(Ancienne salle paroissiale)

5 rue Papineau

Lac-Mégantic

Initiatives de l'année 1965 au Club de Chasse et Pêche de la Rivière Sauvage

(DNC) — Dans cette région de bois, située à la hauteur des terres et où les eaux s'écoulent sur les versants pour alimenter les lacs et les rivières, les poissons foisonneront. Les pêcheurs connaîtront les trépidantes émotions des bonnes fortunes à la ligne.

L'ensemencement a été l'une des principales activités de l'année 1965. Au printemps, le lac Ruel a reçu à lui seul 4,000 truites, tandis que 36,000 autres ont été versées dans les lacs et les rivières. Octroi du Ministère de Chasse et Pêche fort apprécié.

Journée d'études tenue par l'Association de la protection de la faune de l'Estrie Inc. à

laquelle assistaient quelques-uns de nos membres.

Concours de pêche eut lieu en juin. Quatre gagnants dans les classes Doré, Brochet, Truite et Poisson nuisible.

Obtention d'une carte indiquant la profondeur des lacs de la région. Analyse de l'eau pour connaître quel genre de poissons peuvent y vivre.

Visite à la Pisciculture de Baldwin en journée de démonstrations.

Ajustement de mire sur environ 200 armes à feu par une équipe du Ministère de Chasse et Pêche, et de trois officiers garde-pêche. Les chasseurs ont manifesté tant d'intérêt que nécessité s'avère de faire la même demande pour 1966.

Cours d'orientation au moyen de boussole, par M. P.-E. Fortin, de Beauceville, ing. fr.

Aménagement d'un étang artificiel pour l'élevage de truites moustachées qui deviennent adultes (environ 6 à 7") seront versées dans les cours d'eau. Cet étang qui sera ensemencé de 15,000 truites à la fonte des neiges, est situé le long de la route St-Michel sur un terrain appartenant à M. Bertrand Bellegarde et alimenté par une source, propriété de M. Emile Turcotte pour laquelle un droit d'eau a été cédé.

Demande a été faite à qui de droit après des pourparlers, pour obtenir que le niveau du lac St-François demeure à une hauteur convenable surtout durant la saison estivale. On apprend que des travaux sont entrepris à la dame de Disraeli pour remédier à cette situation ennuyeuse qu'était celle de l'été dernier pour les riverains à cause du niveau très bas de l'eau.

Dr GUY LAJEUNESSE

CHIROPRACTICIEN

69 rue Laval Tél. 583-0128 Lac-Mégantic

Enfin, pour réaliser tous les projets que le Club de Chasse et Pêche élabore en vue du développement touristique de la région, la première chose à faire c'est une nouvelle pression auprès des autorités du Ministère de la Voirie pour l'amélioration de la route qui ceinture le lac Saint-François jusqu'à Disraeli.

Une requête a déjà été présentée en ce sens à l'Honorable Bernard Pinard, et nous ne cesserons de prier pour arriver au but que nous nous pro-

posons d'atteindre et bien légitimement.

Une ancienne Méganticoise nous écrit

Cette semaine, en effet c'est une ancienne Méganticoise qui nous exprime la joie qu'elle a goûtée en lisant le journal de son ancienne patrie, Lac-Mégantic, notre journal l'"Echo de Frontenac". Nous la laissons parler:

Lennoxville, 19 janvier 1966

M. L. PH. Poulin, directeur
L'Echo de Frontenac
Lac-Mégantic

Monsieur le directeur:

Mille fois "merci" pour l'envoi de votre journal... Quel progrès depuis quelques années dans notre beau Lac-Mégantic!

En lisant votre "Echo de Frontenac" j'ai appris mille choses que je ne sais pas et dont je remercie le Seigneur, pour tout...

Vous ne saurez jamais Monsieur le directeur quel bien vous faites à ceux qui lisent votre gracieux journal?

Quel bienfait que le "Centre Mgr Bonin"! Quelle surprise de voir "Domremy Lac-Mégantic Inc"! Nos chers malades qui sont consolés et aidés! Quelle bénédiction pour notre si belle paroisse!...

Mille félicitations reconnaissantes pour eux, pour leur famille... pour tous.

Mes religieuses salutations à vous Monsieur Poulin et à Madame Poulin.

Sr St-Roch, M. N.D. des Anges

Gentilles demoiselles, lisez ceci

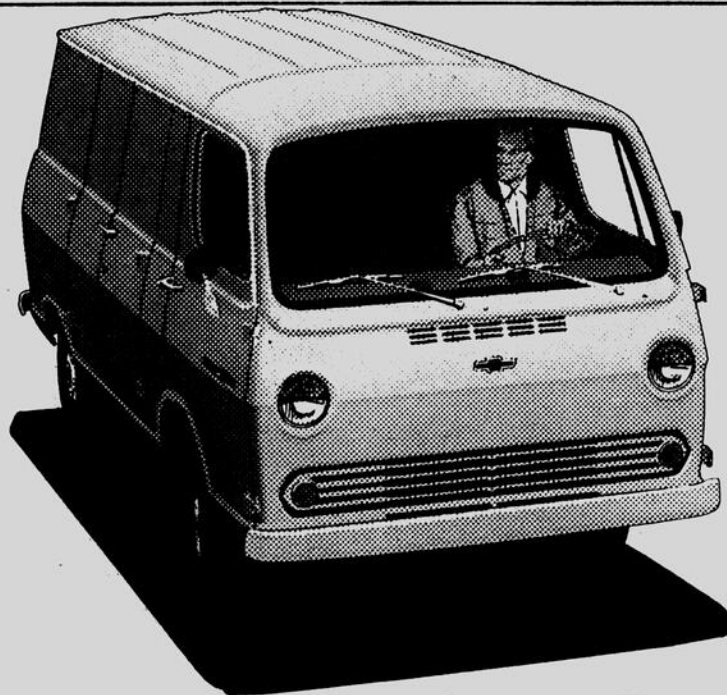
Quelque chose de nouveau débutera dès le mois de février, pour vous, jeunes filles. Un quelque chose qui n'existe pas partout et dont vous pouvez vous féliciter d'en bénéficier.

Un cours pour gardienne d'enfants. Ce n'est pas quelque chose de banal et d'enfantin. Au contraire on y parlera de psychologie de l'enfant, de nutrition, de soins en général et de premiers soins pour petits "bobos". Ces cours d'une heure par soir et d'un soir par semaine ne seront que d'une durée de 8 semaines et seront donnés par Garde Beaudoin.

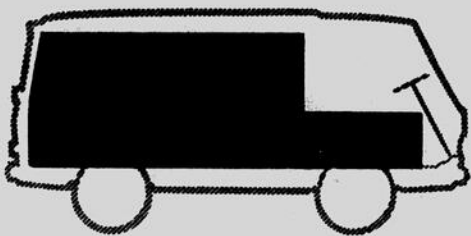
Comme nous ne limitons pas le nombre d'inscriptions présentement, donnez-nous votre nom dès aujourd'hui. Le soir et l'heure vous seront connus dès la semaine prochaine.

Venez avec votre grande amie et vous serez ravie de l'intérêt que ces cours auront. De plus, vous aurez la satisfaction d'apprendre beaucoup pour offrir autant en retour à vos futurs employeurs. N'hésitez plus, venez à ces cours.

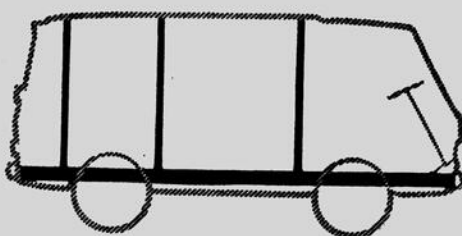
Pour de plus amples renseignements, voyez Mme Paul Lachapelle, tél. 583-0688, responsable de ce comité.



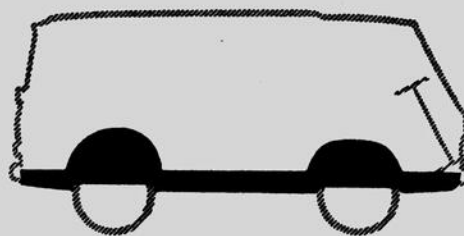
Pour un prix modique, le CHEVY-VAN



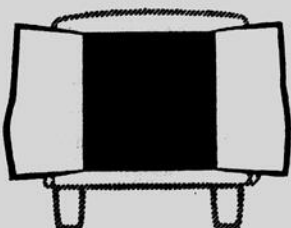
offre 211 pieds cubes d'espace de charge,



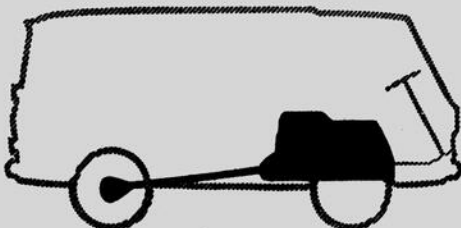
une carrosserie renforcée, entièrement soudée, avec un plancher plat,



un soubassement spécialement protégé contre la corrosion,



et aussi deux larges portes facilitant le chargement,



sans parler de la puissance et de l'économie du célèbre 6-cylindres Chevrolet.

Que peut-on demander de plus pour n'importe quel prix?



Téléphonez au concessionnaire Chevrolet. Il a le camion que vous cherchez.

VENDEUR AUTORISÉ DU CAMION CHEVROLET

J. C. ROY AUTOMOBILES INC.

183 rue Laval

LAC-MÉGANTIC

Tél. 583-0208

Ne manquez pas de regarder "Cinéma International" tous les vendredis soir à 8h.30 et "Tous pour un" tous les jeudis soir à 8h. sur le réseau complet de Radio-Canada.



A mes nombreux amis électeurs de Lac-Mégantic

Plusieurs ont été surpris qu'aucun des candidats ait exposé un programme clair et précis le jour de la mise en nomination. On est habitué d'avoir un exposé du budget municipal, lequel était disséqué par les candidats en présence. Cette année, l'ex-maire Drouin ne se présentait pas, il appartenait au président du comité des finances depuis les deux dernières années et candidat à la mairie M. Pierre Allard, de faire cet exposé. Il a fait le plus grand silence sur la question budgétaire, nous obligeant à prendre nos renseignements si possible, à l'hôtel de Ville.

Mes chers amis, je vous invite à lire ce journal, la semaine prochaine alors que nous aurons des nouvelles à vous annoncer sur notre programme, après une étude sommaire de la situation financière de la ville. Nous comprenons que certains projets sont en voie d'exécution; il n'est pas question d'en paralyser la continuation. Quant aux nouveaux projets, nous attendons de connaître nos possibilités financières avant de fixer notre programme. S'il vous plaît ayez confiance que nous travaillerons toujours pour le progrès et l'avancement de notre belle ville. Merci en attendant.

Paul Leblanc

Candidat à la mairie — Ville de Lac-Mégantic

A la Chambre de Commerce

Les membres de la Chambre de Commerce se réunissaient jeudi soir le 20 janvier dernier sous la présidence de M. Claude Béchar. L'on remarquait également M. Anré Deslandes vice-président, M. Pierre Létourneau, secrétaire, et près de 40 membres. Le secrétaire donna lecture des minutes qui furent adoptées sur proposition de M. Raynald Gauthier que seconda M. Paul Lachapelle.

L'AUTOROUTE DE L'ATLANTIQUE

Le secrétaire informa les membres que M. Luc-Lin Bourque, notaire, du Comité de l'Autoroute de l'Atlantique avait accepté de se rendre à une de nos assemblées pour informer les membres des derniers développements dans la poursuite de ce projet.

FOYER POUR PERSONNES AGEES

M. Aristide Roberge se dit confiant qu'avant deux semaines, la Corporation formée pour la réalisation de ce Foyer, sera acceptée par la Législature provinciale, que dans une semaine on aura la charte. Ce projet mis de l'avant par la Chambre de Commerce semble se concrétiser de plus en plus, et M. Roberge ajouta, qu'à ce foyer pour personnes âgées s'ajoutera une Clinique anti-alcoolique dont le coût serait défrayé entièrement par le fédéral et le provincial.

lution, que seconda M. André Deslandes.

REQUETE

M. Raynald Gauthier, transmettait au président de la Chambre, une résolution passée lors d'une assemblée des Commissions scolaires de la Régionale de l'Estrie pour l'achat du terrain "Megantic Manufacturing Co" soit annulée et qu'une nouvelle résolution soit passée en faveur de l'achat du terrain "Fluet", pour le site de l'école polyvalente. M. Gauthier relata quelques discussions qui se sont engagées sur le sujet durant l'assemblée en question, et proposa que la Chambre de Commerce, comme corps public, se prononce pour appuyer cette résolution. Plusieurs membres donnèrent leurs opinions et M. Hugues Parenteau clôtura la discussion en disant: "Vous ne croyez pas qu'il y a assez de feu dans la ville sur le sujet; laissez à ceux qui sont concernés le soin de régler le problème". Le président M. Béchar demanda le vote sur la proposition de M. Gauthier, deux seulement étaient en faveur, la proposition fut donc rejetée.

Les candidats à la mairie seront invités à donner leur programme; formation d'une Chambre de Commerce régionale furent deux autres sujets discutés lors de cette assemblée, que vous pourrez lire ailleurs dans cette édition.

Un citoyen bien connu vient de mourir



A l'hôpital St-Joseph de notre ville, lundi le 24 janvier, est décédé M. Antonio Couture de notre ville, à l'âge de 66 ans. En Monsieur Couture disparaît, non seulement un citoyen distingué et très estimé, mais encore un homme d'affaires actif un père de famille attaché aux siens, soucieux de l'avenir de ses enfants au bonheur desquels il s'intéressait fortement.

Monsieur Couture souffrait depuis quelques années de la maladie qui l'emportait récemment et au cours de laquelle il avait fait des stages à l'Hôtel-Dieu de Sherbrooke et à l'hôpital St-Joseph de notre ville. Il y a environ six mois, toutefois, le mal empirait lui laissant peu d'espoir à un retour à la santé.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse née Yvonne Perreault et cinq enfants dont trois fils: le docteur Raymond Couture, de Montréal, le docteur Marcel Couture de notre ville et le professeur André Couture, de St-Mathias; deux filles Mlles Pierrette Couture de notre ville et Claudette Couture, i.l., de l'Hôtel-Dieu de Sherbrooke; ses petits-enfants: Ginette, Michel, Raymond (jr), Louise, Christian, Luce et Josée Couture; ses belles-filles Mme Raymond Couture (Renée Bernier), Mme Marcel Couture (Pierrette Roy) et Mme André Couture (Claudette Cliche).

Il laisse également trois frères MM. Léopold de Québec, Paul-Emile de Montréal et Lucien Couture de Lac-Mégantic; cinq soeurs: Mme Fortunat Rousseau (Carletta) de Sillery, Mme Jos. Perreault (Léona), Mme Emile Côté (Zéphirine), Mme Daniel Fournier (Bernadette), toutes trois de Québec,

(Suite à la page 13)

Développement résidentiel du quartier nord par Les Construction Bruno Cloutier Enr.

- Votre visite dans notre développement résidentiel vous convaincra que notre société est réellement dans l'avenir.
- Nous en sommes à notre 8e résidence depuis août '64.
- Ne vous laissez pas tromper du fait que vous possédez un terrain quelque part dans notre ville; avant de bâtir assurez-vous que votre construction projetée ne sera pas dévaluée par les bâtisses avoisinantes.
- Construisez-vous dans un milieu purement résidentiel, si vous désirez jouir d'un chez-vous vraiment tranquille.
- Nous projetons trois autres constructions dès le début de l'été.

Voyez-nous avant de vous faire construire

Renseignements gratuits
CONSULTEZ ET VOYEZ

Bruno Cloutier
14 rue Vanier

Wilfrid Bellefleur
21-A, rue Frontenac

COMITE DES ROUTES

Il fut proposé par M. Paul Lachapelle secondé par M. Raynald Gauthier que M. Gérard Vachon soit nommé président du comité des routes; M. Vachon continuera d'assumer ses responsabilités au comité de recrutement.

VISITE INDUSTRIELLE

Une visite industrielle sera organisée à la firme Frontenac Plywood Door, ainsi qu'une visite au Développement Domiciliaire Cloutier, M. Lachapelle s'est fait le proposeur de cette réso-

Les SCIES à CHAÎNE

VOUS OFFRENT POUR
UN TEMPS LIMITÉ

UN SPÉCIAL
D'HIVER



BUCHERONS, CONTRACTEURS,
OUVRIERS PROFITEZ DE CETTE
VENTE SPECIALE POUR ACHETER
VOS SCIES A CHAINES

PIONEER

PIONEER
PRÉSENTE
UNE VRAIE SCIE
DE PROFESSIONNELLE
mais
LÉGÈRE et PETITE



VOYEZ DONC NOTRE AGENT AUTORISÉ

FELICIEN

GREGOIRE

TEL. 4-5-2

STE-CECILE, Clé de Frontenac

AU BALLON-BALAI SENIOR

Roy Automobile remporte le championnat de la ligue

Dimanche dernier au Centre Mgr Bonin la cédule régulière de la ligue de ballon-balai prenait fin avec les deux dernières parties.

Dans la première rencontre le club Ernest Leclerc Meubles a fait subir la plus humiliante défaite de la saison au Garage Dallaire en les écrasant au compte de 6 à 0. Clément Roy ouvrit le pointage après 5 minutes de jeu sans aide, sur un lancer de revers de 15 pieds environ. Jean-Guy Cloutier porta le compte 2 à 0, sur une passe de Gérard Boulé après 6.20 minutes. Clément Roy porta le compte 3 à 0 avec son deuxième but de la soirée, sur une passe de André Boulé, après 14 minutes alors qu'il ne restait que 2.45 m. à jouer à la première période. Jean-Guy Cloutier compta son 2e but de la soirée sur une passe de Gérard Boulé.

Dans la dernière période Gérard Boulé porta le compte 5 à 0 sur un beau jeu de Guy Bouffard après 16.35 minutes; Guy Bouffard scella la partie avec le 6e but du Leclerc Meuble sur une passe de Gérard Boulé. C'était la première fois en 3 ans qu'il ne remportait pas le championnat de la ligue. Les arbitres Claude Turcotte et Donat Grenier ont décerné 6 punitions, dont 2 de mauvaise conduite à Maurice Lavallière, et Antonio Labrecque pour avoir lancé le ballon hors de la patinoire et l'autre pour avoir critiqué contre l'arbitre.

Dans la deuxième rencontre le Roy Automobile a écrasé le Quirion Transport au compte de 5 à 0 pour ainsi remporter le championnat de la ligue, pour la première fois de leur carrière. Il a devancé le Leclerc par 2 points. Les deux grandes étoiles de cette rencontre ont été Gérard Bégin avec le truc du chapeau et Gaby Gendron 1 but et 2 aides. Gérard Bégin ouvrit le pointage après 9.01 minutes sur une passe de Wilma Breton, Bégin porta le compte 2 à 0, sur une passe de Gaby Gendron, après 26.30 du premier 30 minutes de jeu, Bégin avec le truc du chapeau après 16.20 minutes sans aide. Un peu plus tard Réal Bouffard porta le pointage 4 à 0 sur une passe de Gaby Gendron après 21.25 minutes. Trois minutes avant la fin Gaby Gendron compta le 5e but des siens sans aide, 6 punitions ont été décernées durant la partie par les arbitres. Gérard Boulé remporte le 2e championnat des

compteurs en 3 ans. L'an passé il avait été remporté par Clément Godbout. Jeannot Morin et J.-Arthur Poulin ont été les meilleurs gardiens de but de la ligue. Morin et Poulin n'ont alloué qu'un seul but durant toute la saison en 6 parties. L'équipe Quirion Transport n'a pas compté un seul but durant toute la saison.

La semi-finale débutera dimanche prochain, le 30 janvier à 6 h. 30 et 7 h. 30. Le Roy Auto rencontre le Garage Dallaire; Ernest Leclerc Meuble rencontre le Quirion Transport.

Venez assister à toutes les rencontres des semi-finales. Il y a du plaisir pour tout le monde.

CLASSEMENT DES CLUBS

	G	P	N	pp	pc	pts
Roy Auto	5	0	1	12	1	11
Ern. Leclerc	4	1	1	14	1	9
Garage Dal	2	5	0	5	11	4
Qurion Tr.	0	6	0	0	19	0

MEILLEURS COMPTEURS (Classement final 1965-66)

	B	A	pts
Gérard Boulé, L	2	5	7
Guy Bouffard, L	3	3	6
Gérard Bégin, R	5	0	5
Réal Bouffard, R	3	2	5
Gaby Gendron, R	2	3	5
Jean-Guy Cloutier, L	4	0	4
André Boulé, L	1	2	3
Bertrand Guérin, R	1	1	2
Henri Labrecque, D	2	0	2
Clément Roy, L	2	0	2
Réjean Roy, L	2	0	2
Jn-Luc Boulé, L	0	1	1
Wilma Breton, R	0	1	1
André Brisson, R	0	0	1
Gérard Fluet, D	1	0	1
Laurier Fontaine, R	0	1	1
Jacques Fredette, L	0	1	1
Jn-Guy Gendron, D	0	1	1
André Grenier, D	1	0	1
Pierre Labrecque, D	0	1	1
Noël Lachance, R	0	1	1
Maurice Lavallière, D	1	0	1
Léandre Therrien, D	0	1	1

Jean-Luc Boulé,
votre publiciste.

Location de l'aréna du Centre Mgr Bonin

A partir de cette semaine, l'aréna du Centre Mgr Bonin est libre pour location les mardi et jeudi soirs. Le Taux de location est de \$18.00 l'heure. Une invitation est faite à toute les équipes de hockey qui aimeraient jouer à l'intérieur. Pour réservations, veuillez appeler M. Bertrand Beaulieu, à 583-0630.

ECHOS DU COURONNEMENT DE LA REINE "66"



● Sa Majesté Odette 1ère, reçoit des mains de la jeune Liette Vachon, fille de M. et Mme Gérard Vachon, une gerbe de fleurs. Sa Majesté est accompagnée de son intendant M. Jacques Martel. (Photo Studio Gérard)



● Vue de la foule qui se pressait autour des tables de la salle de l'hôtel de ville où se déroulait le bal du couronnement. (Photo Studio Gérard)

Au marché de Fruits et Légumes

LEBLANC

Visitez notre étalage de fruits et légumes toujours frais. Nous sommes toujours à votre disposition pour vous offrir des produits de

première qualité à de très bons prix.

Le temps du poisson frais est arrivé. Nous en avons en quantité :

FRAIS, SALES, FUMES

SPECIALITE : fromage canadien en meules, doux et fort, fromage Oka.

Consultez-nous ou visitez notre magasin

Jacques LEBLANC, prop.

31 rue Frontenac Tél. 583-2321 Lac-Mégantic

Cédule de l'aréna du Centre Mgr Bonin

**semaine du 29 janvier
au 4 février 1966**

SAMEDI, 29 JANV.

8.00 a.m. à 1.30 p.m.: Hockey
Scolaire
2.00 p.m. à 4.00 p.m.: Mascara-
rade et concours sur glace
dans les cadres du Carnaval
4.30 p.m. à 6.00 p.m.: Pratique
Junior
6.00 p.m. à 7.30 p.m.: Hockey

Scolaire

7.30 p.m. à 12.00 p.m.: Tournoi
Féminin de Ballon-balai dans
les cadres du Carnaval.

DIMANCHE, 30

9.00 a.m. à 1.30 p.m.: Hockey
Scolaire
2.30 p.m. à 6.00 p.m.: Hockey
7.00 p.m. à 9.00 p.m.: Semi-
finale Ballon-balai

LUNDI, 31

4.00 p.m. à 8.00 p.m.: Hockey
Scolaire
MARDI, 1er FEVRIER
4.00 p.m. à 8.00 p.m.: Hockey

Scolaire

MERCREDI, 2

4.00 p.m. à 8.00 p.m.: Hockey
Scolaire
8.00 p.m. à 10.00 p.m.: Patin
sur glace
JEUDI, 3
4.00 p.m. à 8.00 p.m.: Hockey
Scolaire

VENDREDI, 4

4.00 p.m. à 8.00 p.m.: Hockey
Scolaire
8.00 p.m. à 10.00 p.m.: Patin
sur glace.



Centre Mgr Bonin

DE LAC-MÉGANTIC

5e ANNIVERSAIRE

L'Heure des Quilles de la salle de quilles du Centre Mgr Bonin

Commencant dimanche, le 30 janvier, immédiatement après le tournoi de quilles pour dames, nous verrons évoluer sur nos allées, les 4 premiers quilleurs qui se sont classés au tournoi des 22 et 23 janvier 66.

M. Jean-Luc Trépanier, s'étant classé premier à ce tournoi, débutera à l'Heure des Quilles en se mesurant à un quilleur de très grande classe; soit; M. Conrad Forest qui, l'an passé a conservé la meilleure moyenne dans la Ligue des Grosses Quilles de la salle de quilles des

Chevaliers de Colomb.

Le Gagnant de cette partie rencontrera M. André Arguin, un jeune quilleur très prometteur.

Dans la troisième partie, on verra M. Benoit Frank, classé quatrième au tournoi de l'Heure des Quilles, affronter le gagnant de la deuxième partie.

C'est donc dire que, dimanche prochain, le mot de passe de plusieurs quilleurs sera: "Allons voir l'Heure des Quilles, le spectacle va en être un de première qualité."

Le Royal victorieux des "As" de Magog

Joute de dimanche le 23 janvier 1966

Jacques Dostie, avec 4 buts, a conduit les siens à une victoire de 8 à 3 sur les As de Magog.

Cette joute a marqué le retour au jeu de Claude Rondeau non pas comme joueur de défense mais gardien de buts...

Gaétan Couture ayant, auprès de l'arbitre, trop discuté sur un but qui a été refusé aux As, s'est vu infliger une punition pour le reste de la partie à 14.49 de la 2e période.

Les défenses ont redoublé leurs efforts pour protéger leur nouveau gardien et Claude a très bien fait puisqu'il a été

déjoué une seule fois durant ce temps.

1er but du Royal: Jacques Dostie, assisté de J. Boislard et G. Talbot; 2e but: Jacques Dostie sans aide; 3e but: Jacques Dostie, assisté de G. Talbot et B. Mercier; 4e but: Maurice Perron, assisté de D. Marion; 5e but: Jacques Dostie, assisté de B. Mercier; 6e but: Bernard Perron, assisté de G. Trépanier; 7e but: André Boisvert, sans aide 8e but: Pierre Deslauriers, assisté de J. Boislard et A. Boisvert.

654 spectateurs ont assisté à cette rencontre.

La Publiciste

Cours de ballet

Depuis 15 jours, les cours de ballet ont repris leurs activités sous la direction de Mme Pierre Greffard au Centre Mgr Bonin. Il reste encore quelques places de libres. Veuillez inscrire votre fille à Mme Pierre Greffard, Tél: 583-1458 ou bien au Centre même, à M. Bertrand Beaulieu, Tél: 583-0630. C'est une chance unique pour les jeunes filles de notre ville d'apprendre les rudiments de cet art qu'est la danse de Ballet. Donnez à votre fille la possibilité d'apprendre les notions du Ballet. Faites vite, tandis qu'il y a encore de la place.

Les 20 meilleurs joueurs au tournoi à l'Heure des Quilles

VOICI LA LISTE DES 20 MEILLEURS JOUEURS AU TOURNOI DE L'HEURE DES QUILLES TENU EN FIN DE SEMAINE A LA SALLE DE QUILLES DU CENTRE MGR BONIN.

Jean-Luc Trépanier	900
Conrad Forest	884
André Arguin	851
Benoit Frank	859
Réal Lessard	843
Dolorès Dostie	832
Bertrand Boulanger	816
Léo-Paul Turcotte	813
Ronald Chamberland	811
Gérard Lacroix	800
Aimé Giroux	797
M. Nadeau	796
Henri Labrecque	795
Maurice Lessard	789
Marcel Rancourt	788
G. Orichfky	787
Gyslain Champagne	787
R. Champagne	785
Charles Gosselin	784
Jean Roy	781

Mesdames, Mesdemoiselles, n'oubliez pas votre tournoi de quilles

En effet, dimanche le 30 janvier, de 10 heures du matin à 4 heures de l'après-midi aura lieu le tournoi féminin de petites ou grosses quilles.

De magnifiques prix aux gagnantes et des prix de présence seront distribués. Soyez des nôtres en vous inscrivant sans tarder. Venez nombreuses. Adressez-vous à: Germain Lessard, 583-0630, au Centre, à Mme Benoit Frank, tél. 583-2017 ou à Mme J. Arthur Poulin, tél.: 583-1252.

La Publiciste



● Sur cette photo, on voit Odette 1ère, Reine du Carnaval "66", remettant une plaque perpétuelle à M. Jean-Luc Trépanier, champion du premier tournoi de l'Heure des Quilles. Cette plaque est un don de Mégantic Esso dont le propriétaire est M. Léo-Paul Turcotte.

M. Jean-L. Trépanier remporte les honneurs du premier tournoi de l'Heure des Grosses Quilles

AU CENTRE MGR BONIN

M. Trépanier, lors de ce tournoi, se comporta en véritable champion qu'il est, en roulant des simples successifs de 170, 199, 187, 146 et 198 pous totaliser un compte de 900 quilles battues en 5 parties, ce qui lui donne un formidable moyenne de 180.

M. Trépanier, jouant de 7.30 à 10.00 p.m., dimanche soir, avait vu M. Conrad Forest s'installer confortablement en première.

position, ayant devancé ses plus proches MM. André Arguin, 861 et Benoit Frank 859, avec un grand total de 884.

C'est donc dire que la tension était très forte pour M. Trépanier; mais jouant carreau par carreau, sans se départir de son calme habituel, il joua de façon très régulière pour remporter les honneurs de ce tournoi. Félicitations M. Trépanier.

Royal 4, Acadiens 3

Le Royal a remporté une victoire difficile, vendredi soir 21 janvier, aux dépens des Acadiens d'Asbestos. Tous les spectateurs présents ont assisté à du jeu rude et de solides mises en échec de part et d'autre. Le trio formé de Dostie, Talbot et Mercier a brillé à l'attaque avec 2 buts de Dostie.

1er but du Royal: Pierre Deslauriers assisté de B. Perron et M. Perron; 2e but: Jean Boislard, assisté de A. Boisvert et P. Deslauriers; 3e but: Jacques Dostie, assisté de B. Mercier; 4e but: Jacques Dostie, assisté de B. Mercier et G. Talbot.

La Publiciste

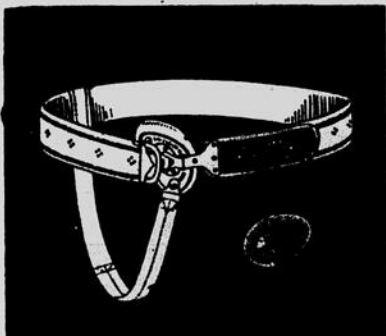
Deluxe Culotte d'incontinence

- IMPERMÉABLE
- INODORE
- TRICOT DOUX, ATTRAYANT
- DOUBLÉ DE PLASTIQUE ET DE FLANELLE
- COUSSINETS TRÈS ABSORBANTS
- À L'ÉPREUVE DE TOUT ACCIDENT
- NEUF GRANDEURS DE TAILLE

pour hommes

femmes et enfants de toutes les tailles et de tous les âges

AUSSI ASSORTIMENT COMPLET DE BANDES HERNIAIRES, ABDOMINALES, BAS ELASTIQUES, CORSETS DE MATERNITE, CHAISES POUR MALADES, CANNES ET BEQUILLES.



PHARMACIE GAUDET

Bruno Gaudet, B.Ph., prop.
(Près du Théâtre Premier)

61 ouest, rue King Tél. 562-4784 Sherbrooke

Alignement de roues

SERVICE ELECTRIQUE

PNEUS "DUNLOP"

MARC LAPOINTE

STATION SERVICE B.P.

145 Rue Laval

Tél. 583-1818

LAC-MEGANTIC

L'article utile pour tous :

" UN DACTYLO "

Vous pouvez vous le procurer à termes faciles

Venez les voir à :

LA PAPETERIE DE MEGANTIC INC.

TOUT POUR LE BUREAU

Tél. 583-1690

Lac-Mégantic



Couleurs attrayantes

G-25

Machine à écrire Remington

Modèle "Holiday" portatif... une idée de cadeau pratique! clavier 84 caractères, margeur, levier d'inversion automatique d'enroulement du ruban, touche pour recul, bâti pour papier 9 1/2 po. de largeur. Livrée dans une jolie mallette.

Le carnaval d'hiver tire à sa fin

C'est en effet dimanche prochain le 30 janvier que se terminera chez nous le grand carnaval d'hiver dont on parle avantageusement chaque semaine depuis son ouverture. La fin du Carnaval ne manquera pas d'intérêt puisqu'il y aura dimanche prochain un programme attrayant dont voici les grandes lignes: dans l'après-midi pêche sous la glace, quelque part entre Piopolis et Marsboro; une tente sera érigée sur les bords du lac et on se tiendra à la disposition de ceux qui s'y présenteront. On pourra faire effectuer la cuisson de son poisson par des personnes qui seront

préposées à cette tâche. Cette pêche sous la glace est organisée par notre association de chasse et pêche. Cette pêche sous la glace est organisée par notre association de chasse et pêche.

Au soir du même jour, à 6 heures on pourra prendre part à un buffet froid, au Centre même. Il sera préparé par les Filles d'Isabelle. L'admission est de \$2.50 par personne et elle donne également droit de prendre part à la soirée de danse qui suivra le souper. Ceux qui désireront assister à la soirée pourront le faire au prix de \$1.00.

Au tournoi de l'Heure des Quilles

VOICI LES NOMS ET LES TOTAUX DE TOUS LES JOUEURS QUI ONT PARTICIPÉ AU TOURNOI DE L'HEURE DES QUILLES, DIMANCHE DERNIER.

Florent Lapointe	711
Jacques Therrien	664
G. Leclerc	669
Bertrand Jacques	525
Jean-Luc Duquette	734
André Jacques	676
Guy Leriche	739
C. Garant	769
André Baron	578
D. Mercier	727
P.A. Baron	725
Claude Gauthier	751
Jacques Lacroix	645
A.C. Roy	690
Aimé Boulet	733
R. Bolduc	751
Ré. Rodrigue	587
N. Côté	688
Raoul Rodrigue	710
J. Bolduc	772
Rénald Therrien	682
Hervé Therrien	757
Gilles Dumas	634
Normand Tardif	763
Claude Turcotte	702
Richard Gosselin	757
Jacques Fréchette	679
Julien Orichefky	659
Marcel Lessard	761
Claude Boudreau	766
Réal Orichefky	637
Benoit Gobeil	713
Rénald Arguin	769
Yvan Arguin	733
Gilles Gagnon	719
Luc Lessard	728
Raynald Therrien	718
Jean Arguin	660
Réal Poirier	731
Otto Wood	721
Armand Bergeron	616
Roland Paradis	667
Félicien Lacroix	717
Yvon Grenier	757
Lucien Théberge	697
Berthier Arguin	778
Hubert Courdeau	670
Richard Thollard	692
Serge Leriche	592

Michel Morin	722
Mario Turand	711
Marcel Bédreau	748
Jean Morin	673
Gaby Morin	588
G. Jobin	506
Roger Breton	595
J. Turcotte	646
O. Roy	602
H. Roy	712
Claude Paradis	663

LE TROPHÉE JEUNE COMMERCE

Le Jeune Commerce nous prie d'annoncer que le trophée offert dans un concours de décorations extérieures de Noël, aux résidences privées, a été gagné par Mme François Palmire Vachon. Une mention honorable a été méritée par M. Paul Mathieu dans le même concours. On se souvient que l'an passé c'est M. Rhéaume Forest qui avait mérité le trophée. Nos félicitations.



Moi j'exige des vêtements doux. Ceci est notre spécialité.

LAUNDROMAT

du Lac-Mégantic Enr.

Paul Gauthier, prop.

116 rue Laval - Tél. 583-0000

Lac-Mégantic

ECHOS DU COURONNEMENT DE LA REINE '66



● Cette photographie a été prise au moment où sa Majesté Pauline 1ère reine de 1965 déposait sa couronne sur la tête de la nouvelle Reine du Carnaval 1966 Sa Majesté Odette 1ère.

(Photo Studio Gérard)



● Les duchesses Carole Grenier accompagnée de son intendant M. Gaétan Couture, Odette Dumas et son intendant M. Jacques Martel et Jocelyne Bourret, son intendant M. Jean Lessard, sont photographiées ici en compagnie de Sa Majesté Pauline 1ère, reine du Carnaval 1966 qui est accompagnée de son intendant M. Denis Moore.

(Photo Studio Gérard)

Le Centre vous annonce

— Qu'une nouvelle Reine du Carnaval a été élue samedi dernier en la personne de Mlle Odette Dumas, Institutrice. Félicitations à la nouvelle Reine.

— Que le Bal du Couronnement de la Reine du Carnaval '66' a été un événement grandiose jamais vu à Lac-Mégantic. Toutes les personnes ont été enchantées de leur veillée. L'atmosphère de la veillée mondaine au Reine Elisabeth de Montréal.

— Le Rallye de Ski-Doo à la Baie Victoria a été un grand succès. Nous avons eu la visite de 75 traîneaux motorisés venant de tous les coins des Cantons de l'Est.

— M. Denis Boulet, de notre ville, est sorti vainqueur de ce Rallye. Félicitations.

— 500 enfants ont participé à la Veillée des Jeunes du Carnaval. Cette activité fut un grand succès, grâce au dévouement des moniteurs et monitrices du Centre.

— Le Royal Junior continue toujours sa route vers le cham-

pionat de la Ligue.

— Les Cours d'Art Plastique débuteront sous peu. Le matériel est présentement arrivé.

— Les cours pour Gardienne de Bébé débuteront vers la première semaine de février. Ils sont organisés par la Commission Féminine du Centre.

— Les Responsables du Buffet Froid attendent au delà de 200 personnes à cette dernière activité du Carnaval. Veuillez vous procurer vos billets des Filles d'Isabelle de notre ville.

LE GIN

de KUYPER

EST LE CHAMPION DE LA BIEN-ÊTRE

BLENDÉ GIN—DISTILLÉ À MONTRÉAL
LA VRAIE SAVEUR DE HOLLANDE
DEPUIS 1665
John de Kuyper & Son, Montréal

Salle des Chevaliers

Ligue de Grosses Quilles Féminine

POSITION DES CLUBS (45 parties jouées)

Mégantic Mfg Co.	34471	52
Albert Fontaine	33168	40
Comptoir du Disque	30526	17
G.G. Lunch	29845	11

POSITION DES JOUEUSES

Jeannine Frank	140
Micheline Giroux	136
Jeannette Rancourt	136
Réjeanne Dodier	135
Bertha Lachance	130
Thérèse Bédard	129
Pauline Nadeau	128
Germaine Royer	128
Yvette Fluet	126
Denise Breton	124
Gaétane Letellier	122
Laurette Lacroix	118
Huguette Bruneau	114
Armande Dubé	113
Ginette Boulanger	112
Jeanne Cliche	110
Huguette Quirion	101
Carmelle Paradis	100
Rita Gagné	95
Lucille St-Hilaire	91

Substituts:

Louissette Lavallée	145
Nicole Bolduc	145
Micheline Duquette	133
Laurette Giroux	131
Mercédès Rancourt	112
Nicole Turcotte	110

Plus Haut Triple:	
Denise Breton	462
Plus Haut Simple:	
Thérèse Bédard	180
Plus Haut Triple d'Equipe:	
Meg. Manufacturing	2301
Plus Haut Simple d'Equipe:	
Mégantic Mfg Co.	852

Sec. Jeannine Frank

Ligue Mixte Grosses Quilles

POSITION DES CLUBS (48 parties jouées)

Mégantic Transport	38906	45
Mégantic Auto Parts	37441	34
Mégantic Esso	37187	32
Rodrigue B.A.	37356	29
Pepsi-Cola	37642	28
Jets	38085	24

POSITION DES JOUEURS

Aimé Giroux	161
Dolores Dostie	161
Yvon Grenier	156
Paulin Lacroix	151
Yvon Couture	150
Félicien Lacroix	149
André Jacques	147
Rosaire Breton	146
André Sirois	146
Gaston Fortin	141
André Grenier	138
J. Louis Fortier	138
J. Yves Sévigny	138
Hubert Gourdeau	132
J. Claude Rodrigue	131
Léonard Longchamps	127
Robert Chouinard	110

Chez les dames:

Louissette Lessard	143
Nicole Bolduc	141
Micheline Giroux	139
Thérèse Bédard	133
Germaine Royer	129
Irène Jacques	127
Yvette Sévigny	123
Liliane Sévigny	123
Louissette Rodrigue	121
France Grenier	119
Jacqueline Breton	112
Marielle Garneau	110
Lise Longchamps	110
Huguette Chouinard	110
Diane Audet	104
Carole Gourdeau	100

Substituts:

Léo-Paul Turcotte	159
Micheline Duquette	152
Louissette Lavallée	144

Triples:

Yvon Couture	523
--------------	-----

Micheline Duquette	508
Mégantic Esso Esso	2673

Simple:

Aimé Giroux	204
Louissette Lessard	171
Mégantic Esso Esso	921

Sec. J. Roch Turgeon

Ligue Mixte Petites Quilles

POSITION DES CLUBS (40 parties jouées)

Chev. de Colomb	32294	41
Ferronnerie Audet	33546	37
Alliance	31595	34
Pharmacie Blais	30207	15

POSITION DES JOUEURS

Gaston Montambeault	134
Aimé Giroux	126
Noël Charbonnier	125
Léon A. Charbonnier	123
Paul Montambeault	117
Michel Charbonnier	117
Réal Rancourt	117
Paul Therrien	115
Benoît Garant	113
Marcel Lacroix	103
Gérard Nadeau	98

Subs.

Louis Nadeau	137
Jean-Guy Therrien	95

Dames:

Mado Talbot	131
Raymonde Vaillancourt	124
Colette Quirion	113
Claire (Boulanger)	113
Lise Côté	110

Gaby Audet	110	Jeannine Lachapelle	120.9
Cécile Charbonnier	105	Laure Bureau	115.5
Carmen Charest	100	Marie Poulin	107.7
Denise Therrien	96	Marthe Mercier	107.2
Lise Giguère	96	Alice Gobeil	98.2
Clémence Montambeault	89	Cécile Gagnon	96.4
Nicole Philippon	61	Noella Dostie	96.3
Micheline Giroux (subs.)	115	Gisèle Vaillancourt	95.1
		Yvette Martin	94.4
Plus Hauts Triples:		Thérèse Boulet	92.9
Gaston Montambeault	494	Yvette Garon	92.3
Mado Talbot	397	Georgette Garant	91.6
Plus Hauts Simples:		Jeannette Roy	91.1
Paul Montambeault	164	Thérèse Mercier	90.7
Gaby Audet	140	Hortense Lacroix	90.4
Sec. Aimé Giroux		Gracienne Guay	89.0
		Madeleine Talbot	88.9
Ligue Féminine Jeune omm.		Irène Arguin	88.8
		Thérèse Roy	75.6
		Ghislaine Rodrigue	64.5

POSITION DES CLUBS

Joyeuses	21905	49
Hirondelles	21160	30
Fauvettes	20739	22
Alouettes	20087	19

Haut Simple:	
Yvette Garon (Joy.)	149
Hauts Triples:	
Jeannine Lachapelle (J.)	379

la vie est belle
quand on se réjouit
avec le goût vif d'une bière Dow



DOW...toujours de bon goût

BRASSÉE À MONTRÉAL ET À QUÉBEC PAR
DOW LES MAÎTRES-BRASSEURS DU QUÉBEC

VENTE

IMPORTANTE

PROFITEZ DE NOS BAS PRIX

Toutes nos marchandises sont réduites même nos derniers modèles arrivés :

BOTTES de neige - BOTTILLONS

tous de modèles récents

à des prix de \$2.00 -

\$3.00 - \$4.00 et

\$5.00 la paire

SOULIERS pour dames et fillettes

offerts à \$3.95 - \$4.95 - \$5.95 - \$6.95 - etc

Très beau choix de **SOULIERS** pour hommes
marques reconnues :

Slater - Le Baron - Packard - Sisman et plusieurs autres

Bel assortiment de **CHAUSSURES** d'enfants
et caoutchouc

POUR TOUT USAGE

Faites donc une visite sans retard chez

LAVALLEE & FILS ENR.

70 rue Laval Tél. 583-1736 Lac-Mégantic

SPLENDIDES FENETRES SANS VOLETS

Finie la corvée de la pose des contre-fenêtres (châssis doubles) à l'automne !

Voici les caractéristiques exclusives de la fenêtre **V-M DeLuxe**

**PRATIQUE — EFFICACE — DURABLE — COUPE-FROID DOUBLE
LOQUET DE SURETE — SE NETTOIE RAPIDEMENT
OFFRE UNE VUE PANORAMIQUE A NULLE AUTRE PAREILLE
V-M DE LUXE EST CONSTRUITE POUR NOTRE RIGOUREUX CLIMAT CANADIEN**

Que vous fassiez des réparations à votre maison ou que vous en construisiez une toute neuve communiquez avec nous

NOS PRIX DEFIENT TOUTE COMPETITION

VITRERIE DE MEGANTIC

11 RUE SALABERRY

TEL : 583-2772

LAC-MEGANTIC



Seul genre de fenêtre adoptée par la maison du Québec à Paris

Activités missionnaires

Dans les cadres des activités missionnaires, les élèves du Couvent de Lambton organisent une cueillette de Cartes de Noël; plus de 10,000 cartes compilées.

(DNC) Pour répondre à la demande de leurs soeurs missionnaires au Japon, les SS. de la Charité de Québec, nos éducatrices, ont fait présenter une requête à leurs élèves par une gentille messagère, étudiante de 11e année, Luce Blais, dans le but de collectionner les cartes de Noël ayant servi à offrir les souhaits de la saison. Les responsables; la classe de 11e année. Le résultat était assuré. En s'adressant à un groupe d'enfants on mettait un essaim d'abeilles au travail. Quelle émulation! elles firent du porte en porte, se croisant à plusieurs reprises et joyeusement. Quelques-uns ont dépassé les limites de la paroisse et ont réussi à

convaincre leur papa de les conduire visiter la parenté jusqu'à St-Ludger, par exemple. Sans enjeu elles auraient mis la même ardeur au travail. Cependant on se disputait un bel éventail japonais confectionné de baguettes de bambou montées sur tiges d'ivoire, avec broderie en relief sur fond de peinture et tissage aux couleurs assorties, représentant un paysage du pays du soleil levant. Une vraie belle pièce orientale.

COMPTAGE

Mardi le 18 se terminait le concours. Le sondage était en faveur de la classe de 6e année, avec 3 à 4 fillettes à la candidature. Elles ont fait preuve d'un bel esprit d'équipe en prenant l'initiative de donner la chace à leurs compagnes de sixième, en suggérant le tirage au sort. Applaudissements... Et le sort favorisa France Audet, fillette de M. et Mme Valère Audet (Simone Gonthier).

Après la compilation des cartes par paquets de 50, la palme revenait à Mariette Fillion, fillette de M. et Mme Gérard Fillion (Blandine Cliche). La vue de plus de 10,000 cartes accumulées récompensait bien toutes ces ouvrières dévouées qui méritent nos félicitations. Et les petits japonais seront heureux de recevoir ces récompenses qui après avoir subi des transformations par les mains de fées de nos religieuses missionnaires, seront devenues des calendriers, crèches, images bibelots etc... Avec l'aide des aînées, ces cartes serviront à fabriquer des potiches, des boîtes de fantaisie pour bijoux, des paniers à papiers, des éventails, des tapisseries d'écran et jusqu'à des tapisseries de divisions pour pièces d'habitation, dans des arrangements de l'adresse reconnue des japonaises, qui présenteront de beaux décors. Quantité d'objets seront vendus dans des bazars de charité.

Mais il faut tout d'abord que la marchandise brute soit expédiée. Nos jeunes y ont songé. La J.E.C. et le Service missionnaire s'engagent à défrayer une partie du coût du transport par bateau. Hourrah pour nos jeunes aides-missionnaires!

REMERCIEMENTS

Les étudiantes remercient leurs compagnons étudiants qui les ont secondées, les adultes qui se sont montrés bienveillants et empressés à leur répondre et leurs parents qui les ont soutenues. Donc merci à tous, et dites, Vous saurez quoi faire de vos cartes de souhaits l'an prochain?

Décès de M. Barl. Roy

Dimanche le 9 janvier à Ste-Marthe-sur-le-Lac, est décédé M. Barthélémi Roy, après une longue maladie. Le défunt, qui était âgé de 51 ans et 5 mois, demeurait autrefois en la paroisse Notre-Dame de Fatima,

Lac-Mégantic.

Il laisse dans le deuil, son épouse née Thérèse Robert; ses enfants: Michelle, de Montréal, Clémence, de Val du Lac Sherbrooke, Patrice, Francine et Jean-Denis de Ste-Marthe-sur-le-Lac; sa mère Mme Pierre Roy, de St-Jérôme; ses frères et soeurs: Mme Rosaire Roy (Louise) de St-Eustache, M.M. Philippe et Mathias Roy, de Lac-Mégantic, Mlle Bella Roy, de St-Eustache, Mme Aurèle Lapierre (Cécile) de Sherbrooke, Mme Thérèse Foucault (Thérèse), Mme Lionel Goupil (Rose) de St-Eustache et M. Joseph Roy, de St-Paul d'Abbotsford; ses beaux-frères et ses belles-soeurs: M. et Mme Gérard Dallaire, de Lac-Mégantic, M. et Mme Joseph Robert de Terrebonne, M. et Mme Alfred Robert, de Lac-Mégantic, M. et Mme Jean-Louis Robert, de Montréal, Mme Léopold Robert, de Lac-Mégantic, Mlle Georgette Robert, de Montréal, M. et Mme Albert Bildeau, de Lac-Mégantic, ainsi que plusieurs neveux, nièces, oncles et tantes.

Le service funéraire fut chanté à Ste-Marthe-sur-le-Lac par M. l'abbé Roland Boulet, curé

de St-René Goupil, de Marsboro.

Aux membres de la famille en deuil l'"Echo de Frontenac" offre ses sincères condoléances.

Un citoyen bien connu

(Suite de la page 8)

et Mme Jean-Marie Roy (Germaine) de Sainte-Océile; ses beaux-frères et ses belles-soeurs M. et Mme Donat Perreault, de Lac-Mégantic, Mme Jos. Mailhot de Lewiston, Maine, M. et Mme Gérard Favreau, de Montréal, M. Auguste Lemay, de Sherbrooke, Mmes Léopold et Paul-Emile Couture, M.M. Emile Côté, Daniel Fournier et Jean-Marie Roy.

Le défunt était membre de l'Ordre des Chevaliers de Colomb du conseil Ste-Agnès, membre de la Ligue du Sacré-Coeur et membre de l'Amicale du Collège.

Le service et les funérailles du regretté disparu auront lieu à 10 heures en la paroisse Ste-Agnès.

Aux membres de la famille en deuil l'"Echo de Frontenac" offre ses sincères condoléances.

DOMREMY LAC-MÉGANTIC INC.

a, à sa disposition

CHAQUE JEUDI SOIR

À compter de 7.30 heures et même en autre temps sur demande, le salon sur la rivière Chaudière

AU CENTRE MGR BONIN

On y parle, discute, mange, prend un café on en revient content et le coeur enrichi.

À NOTRE RENCONTRE DE LA SEMAINE
TOI, COMME MOI, TU ES LE BIENVENU.

ALCOOLLIQUES

LES SECRETS DE NOTRE BONHEUR, LES VOICI:

- Personne n'est parfait; nous, nous sommes alcooliques; ACCEPTONS-NOUS comme nous sommes.
- Faisons de JESUS. UN AMI; prions-Le souvent. Lui et sa Mère; messes, communions, confessions, chapelets.
- Ne trempions JAMAIS nos lèvres dans l'ALCOOL.
- Travaillons raisonnablement; visitons notre médecin régulièrement; accordons à notre corps, du repos, des LOISIRS SAINS.
- Fréquentons des AMIS SOBRES, des associations de bienfaisance, les cliniques et salles d'Accueil DOMREMY, les clubs AA, les cercles Lacordaire.
- Occupons-nous discrètement du bonheur des autres alcooliques que nos occupations de chaque jour nous font la grâce de rencontrer.
- Disons ces secrets de notre bonheur à des alcooliques que nous connaissons et qui sont encore malheureux.

SI VOUS TENEZ À BOIRE...

Si vous ne pouvez absolument pas vous empêcher de boire, installez une auberge chez vous. Soyez-en le seul client et vous n'aurez pas à acheter une licence. Donnez \$12. à votre femme pour acheter un gallon de rhum; il y a 128 verres dans un gallon.

Achetez tous vos verres de votre femme à 40c chacun et en quatre jours, lorsque le gallon sera vide, votre femme aura \$39.20 à déposer à la banque et vous aurez \$12.00 pour recommencer votre commerce.

Si vous vivez 10 ans en continuant à acheter toute votre boisson de votre femme, et que vous mourrez en "delirium tremens" votre veuve aura \$35,750.00 en dépôt; soit suffisamment pour vous faire enterrer convenablement, élever vos enfants, acheter une maison, épouser un homme respectable et oublier qu'elle vous a connu.

POUR PLUSIEURS, LA CLEF DU SUCCÈS, C'EST LA SOBRIÉTÉ
DOMREMY LAC-MÉGANTIC INC.

AVIS IMPORTANT

Faites rafraîchir l'apparence de votre linge !

ALCOSIZE seulement nettoie à fond et redonne le corps et les couleurs originales aux vêtements; aussi ils resteront propres et pressés deux fois plus longtemps.

Comparez

Maintenant désodorisation complète, sans rétrécissement et un fini d'expert; c'est un service de nettoyage à sec de très haute qualité.

Le procédé "DURACLEAN" nettoie parfaitement: tapis, meubles recouverts de matériel.

Exigez

LE NETTOYAGE MODERNE ENRG.

Théophile VALLEE, propriétaire

151 Frontenac - Tél. 583-0640 - Lac-Mégantic
Service rapide... Qualité... Satisfaction...

UN SERVICE D'ASSURANCE COMPLET

AGENCE

WILFRID FORTIN

SPECIALITES:

VIE - AUTOMOBILE - INCENDIE - VITRES

— oO —

Courtier d'expérience à votre disposition pour vous renseigner en tout temps

Wilfrid Fortin, C.d'A.A.

Résidence : 583-1681

105 rue Frontenac Lac-Mégantic

Bureau : Tél. 583-0123

Regards vers le passé à Lambton

par Mlle M. Gagnon

Habitants de la Rivière Sauvage: - Vers 1870-71, les gens qui habitaient la Rivière Sauvage étaient les suivants:

Hospice Lemieux, possesseur d'un moulin à scie, demeurait sur la terre du Marais de la Barbue qui a appartenu à Etienne Pomerleau. Ce dernier se mariait en 1850; il vivait de chasse et de pêche. Sa terre lui avait été donnée par le gouvernement parce qu'il avait une famille de 12 enfants. Il mourut en 1913.

Plusieurs autres personnes profitèrent aussi d'un pareil octroi. Deuxième terre, Baptiste Bolduc, 3e, Noël Bolduc, 4e, François Therrien lequel possédait un moulin à farine sur la décharge du ruisseau du Marais des Ours. 5e terre, Pierre Boulanger, 6e terre, Rugbyde Boulanger et 7e terre, Johny Ouellette. Ces gens demeurèrent là jusqu'en 1888.

DECEDAIENT EN JANVIER

1916: Côté Wilbrod, 54 ans - Labrecque Louis, 77 ans.

1921: Gendron Mme Adjutor née Fillion, 48 ans; Paré Raoul fils de Pitre, 14 ans.

1926: Grégoire Geo., époux de M. Labonté, 80 ans; Bailargeon Ferdinand, 78 ans et 9 mois; Morin Floribert, à Lewiston Me, 66½ ans. Mme Noël née Ph. Roy, 84 ans.

1931: Dostie Samuel, Vallérand Arcadius, 66 ans; Labrecque Louis, (fils) à Lowell Mass.

1936: Lapointe Thomas (accidenté), 20 ans.

1941: Mme Ulric Lessard, 79 ans; Giguère, Jos. Aurore, fils Amédée, 35 ans.

1946: Garant Antonin, fils Adrien, 19 ans.

1951: Boulanger Ernest, à Montréal, 56 ans

1961: Bernard Gilles; Hallée Jos. à St-Romain et son fils Lucien, accidentés.



Améliorez votre propriété avec les matériaux de construction en aluminium

ALSCO

Fenêtres en aluminium — Portes — Auvents
Fenêtres et portes jalousie — Clapboard
Pierre Alrox

Avant d'acheter, vérifiez nos qualités et prix

Termes faciles — Informations et estimations gratuites — aucune obligation de votre part

Voyez notre représentant régional:

DONALD SOCQUET

19 rue Wolfe Tél. 583-1355 Lac-Mégantic

ESCOMPTE INTERESSANT

Nouvelle possibilité d'emprunt allant jusqu'à 12 ans

PRIX SPECIAUX SUR TRAVAUX D'HIVER JUSQU'A 10%

Un merci missionnaire



Mon merci le plus missionnaire à tous ceux et à toutes celles qui, de près ou de loin ont contribué au succès du tirage pour l'Afrique, organisé le 11 novembre dernier par M. et Mme Léo pold Thivierge de Piopolis, sous la présidence de M. le curé Jacques Cabana.

Le tirage d'une belle couverture

de lit et d'un coussin d'automobile eut lieu au début de janvier, le premier article a été gagné par M. Denis Vachon de Lac-Mégantic et le second par M. Ludger Poulin de Nantes.

Je retourne au diocèse de Mwanza, Tanzania, Afrique Orientale pour la troisième fois. Je quitterai Montréal le 23 janvier prochain.

Veillez me suivre en Afrique par la prière, le sacrifice, l'offrande de votre journée et à l'occasion par une aumône.

Merci!

Fernand BELLEMARE, P.B.

Marguilliers élus à Ste-Cécile

En la paroisse Ste-Cécile de Frontenac on a fait le choix des marguilliers devant occuper le banc, suivant la nouvelle loi des fabriques. La réunion eut lieu sous la présidence de M. l'abbé André Jolicoeur, curé.

MM. Léo Goupil et Jos. Fortier anciens marguilliers ont été appelés à exercer leurs fonctions pour un terme nouveau. Les nouveaux marguilliers sont MM. Antonio St-Pierre, Charles Trépanier, Mme Alcide Lacroix et Mlle Dominique Talbot.

Après l'élection, Monsieur le curé a félicité les élus et il a formulé des souhaits à l'endroit des occupants du banc d'oeuvres en sa paroisse.

NAISSANCE

M. et Mme Jean Perreault (Ginette Philirpon) sont depuis le 31 décembre, les heureux parents de leur premier bébé, un fils, né à l'hôpital St-Joseph, et baptisé dimanche le 16 janvier, sous les prénoms de Jean-Marc, Christian. Parrain et marraine M. et Mme Yvon Perreault, grands-parents paternels de l'enfant. Porteuse: Mlle Louise, Philippon, tante du bébé. Nos félicitations.

MESDAMES, MESDEMOISELLES!

Vos vêtements de base "SPENCER" vous assureront CONFORT, APPARENCE et QUALITE si vous consultez

MADAME ALICE LAMONTAGNE

Corsetière diplômée

40 B, rue Laval - Tél. 583-1576 - Lac-Mégantic

Je suis toujours à votre disposition pour vous faire bénéficier de mes 26 années d'expérience

VENEZ ME VOIR, NE POUVANT ME RENDRE A VOTRE DOMICILE.

Pourquoi attendre le printemps?



Faites-le maintenant!

En hiver, les travailleurs sont disponibles, les matériaux sont disponibles et souvent des rabais hors saison sont aussi disponibles. Alors, n'est-il pas raisonnable de faire exécuter durant cette période vos travaux de réparation et de rénovation quand et comme vous le désirez? Non seulement les travaux de construction, mais des

projets comme la réparation de la tondeuse et des moustiquaires, le nettoyage des tentures et des tapis, le rembourrage des meubles, la réparation des appareils électriques peuvent être l'objet de longs délais au printemps, alors qu'on peut les faire rapidement, efficacement et facilement durant la saison d'hiver. De plus, vous trouverez à votre banque des prêts à bas

intérêt, garantis par le gouvernement, vous permettant d'entreprendre tous les travaux que vous avez l'intention de faire — jusqu'à un montant de \$4,000 remboursable sur une période de dix ans. Il n'y a pas de doute, l'hiver est le meilleur temps pour embellir votre maison ou votre place d'affaires.

Faites-le maintenant!

Tout le monde profite d'une augmentation du travail d'hiver

Pour tout renseignement, veuillez communiquer avec votre Bureau du Service National de Placement.

DIN-266DF

Conrad Turcotte

Entrepreneur - Peintre

Travaux de toutes sortes dans la peinture, vernis, tirage de joints, etc.

ESTIMATION GRATUITE

Mes employés sont couverts par de l'assurance

106 rue Bécigneul

Tél. 583-2532

LAC-MEGANTIC

GRIPPE, RHUME, etc.

Capsule "C" 500 - 12 pour 69c

Casse-grippe 247 - 12 pour 98c

Sirop 247, 8 onces 1.49

Soulagement sans transpiration, ni inconvénients des antibiotiques.

Vous vous sentirez mieux, vous travaillerez mieux et vous profiterez beaucoup plus de la vie en prenant UNE CAPSULE PARDEC ou un COMPRIME SUPERPLENAMINE PAR JOUR, les meilleurs, plus concentrés et économiques.

Pharmacie Blais Enr.

A. Charbonnier, L.Ph.B.Ph.

où vos ordonnances médicales sont toujours fidèlement remplies. Nous allons les chercher et les livrons sans frais additionnels.

46 rue Frontenac

Tél. 583-0220

LAC-MEGANTIC

Pour Vous, Madame

Les limites de la coloration

(par Albert Claude)

Presque toutes les femmes peuvent devenir blonde, sans aucun danger pour l'état de leur chevelure. Mais, sous certaines conditions et pas toujours en trente minutes.

Colorer un tissu, un papier, un bois ou un mur ne présente pas de problème bien difficile puisque ces matières sont de texture et de porosité uniformes dans chaque cas étudié. Les cheveux, au contraire, sont de grosseur, de texture et de porosité très variables.

Sur une même tête on en trouvera souvent de qualités diverses et la porosité de chacun d'entre eux sera toujours inégale, de la racine à la pointe. D'autre part, la mélanine (pigments colorés des cheveux) n'a pas la même densité d'une chevelure à l'autre. De plus, au contact de la teinture ces pigments réagissent en développant des reflets rouges ou orangés.

Voilà, en bref, les raisons qui permettent d'affirmer que si c'est facile de colorer des cheveux, c'est très difficile de BIEN le faire. Cela demande des connaissances et des qualités de raisonnement tels que même les professionnels ne sont pas tous nécessairement de bons coloristes. Par contre, tous ont l'avantage de connaître les problèmes du moins, je l'espère.

L'essentiel, pour vous lectrices, consiste à savoir comment éviter les erreurs grossières et à connaître les limites à ne pas dépasser.

Voyons comment les choses se présentent :

- Les cheveux sont naturels et on peut vouloir les colorer dans le même ton (pour cacher des cheveux blancs), dans des tons plus clairs (la majorité des cas) ou dans des tons plus foncés (par fantaisie)

- Les cheveux sont déjà teints et on recherche les mêmes buts que cités plus haut, soit les foncer, les pâlir ou simplement renouveler la couleur existante.

Dans les deux cas, la coloration dans le même ton ou dans des tons plus foncés ne pose que des problèmes de reflet et de porosité. Ces problèmes sont assez simples pour les techniciens, nous n'en parlerons pas.

Attachons nous plutôt à connaître les difficultés qui surgissent dès qu'on cherche à éclaircir.

- Sur cheveux naturels, l'éclaircissement s'obtient directement par application de la teinture ou, indirectement, après un décolorant.

- Sur cheveux teints, l'éclaircissement ne peut s'obtenir convenablement qu'après un décapage.

Nous verrons ce que cela veut dire la semaine prochaine.

Les parents sont les seuls juges du nombre d'enfants qu'ils veulent

Mgr Albert Sanschagrin, o.m.i., administrateur apostolique du diocèse d'Amos, a déclaré que "les parents sont les seuls juges du nombre d'enfants qu'ils veulent".

Conférencier invité devant les membres des Foyers Notre-Dame, réunis à Amos, Mgr Sanschagrin a dit : "Le mariage a pour but de créer entre

les conjoints une communauté d'amour". On se marie d'abord et avant tout pour s'aimer.

"L'amour s'il est véritable, a-t-il dit, tend à mesure qu'il grandit, à rejettir et à se communiquer au delà du couple lui-même. L'amour conjugal tend à la procréation comme à son avènement normal. Ces vues exprimées au Concile, de dire Mgr Sanschagrin, donnent une orientation toute nouvelle à la spiritualité du mariage."

Et l'évêque administrateur du diocèse d'Amos de poursuivre en disant qu'on admet maintenant avec raison que les parents seuls sont les juges du nombre d'enfants qu'ils veulent et qu'ils doivent avoir. "Le problème de la morale conjugale ne porte pas sur le nombre d'enfants à avoir ou à ne pas avoir. Il porte, a dit Mgr Sanschagrin, sur les moyens à prendre pour obtenir ou limiter ce nombre". Si ces moyens respectent l'ordre de la nature, établi par le Créateur, ils sont permis par l'Eglise ; dans le cas contraire, ils sont défendus, d'ajouter l'éminent prélat.

"Dans le cas de la pilule anovulante, la question est autant d'ordre scientifique que d'ordre moral. En attendant que des conclusions certaines puissent être dégagées des travaux de l'une des commissions du Concile et que l'Eglise puisse se prononcer, le Saint-Père a demandé que l'on s'en tienne

à l'enseignement de Pie XII sur la morale conjugale," de préciser Mgr Sanschagrin.

Double vocation

"La vocation des couples mariés affirme Mgr Sanschagrin, est double : horizontale et verticale.

Au sujet de la vocation horizontale, "Dieu veut que l'amour que vous lui témoignez passe par votre conjoint. Plus vous aimez votre conjoint d'un amour véritable, plus vous aimez Dieu".

Dans le cas de la vocation verticale, il s'agit de l'amour parents-enfants. "Autrefois, dit Mgr Sanschagrin, la tâche d'élever des enfants était relativement facile. Les seules influences à se faire sentir étaient la famille, l'école chrétienne et l'Eglise, tandis qu'aujourd'hui avec l'avènement de la télévision, la tâche devient beaucoup plus difficile, car celle-ci pénètre au cœur de notre cénacle familial et il faut éduquer l'enfant en conséquence.

L'évêque administrateur apostolique d'Amos a lancé ce cri d'alarme en déclarant : "On peut regretter le passé ; mais il devient impossible de vouloir le conserver. Une nouvelle société est en train de se former et nous devons travailler à la construire selon Dieu," a conclu Mgr Sanschagrin.

«Les Espions» de Clouzot

Cinéma de Paris mettra à l'affiche, le mercredi 2 février à 8 h. 30 du soir, au réseau français de télévision de radio-Canada, *les Espions* de Clouzot.

Les premières images du film *les Espions* situent l'action dans un asile psychiatrique. Le directeur de cette clinique se laisse persuader par un mystérieux colonel d'héberger un agent secret nommé Alex. Personne ne devra savoir qu'il est interné mais, par ailleurs, il recevra beaucoup de visiteurs. En effet, le fameux Alex n'est pas si tôt installé dans la chambre que le docteur Malic lui a préparée, que toutes sortes de gens plus ou moins suspects se présentent à la clinique. Le docteur s'affole et il cherche désespérément à se débarrasser de son encombrant pensionnaire. Mais peine perdue : il est pris dans l'engrenage infernal de l'espionnage international, à ne plus savoir comment il en sortira.

Y VOYEZ-VOUS CLAIR ?

Intelligence et cerveau

"L'intelligence ne s'oppose pas à l'instinct, mais signifie l'aptitude à la maîtrise personnelle des réflexes instinctifs et acquis, permettant d'utiliser son expérience pour un comportement mieux adapté ; elle est proportionnelle à la complexité cérébrale qui, chez l'homme, conditionne un type supérieur d'intelligence abstraite, objectivement différente de l'intelligence concrète animale". Telle est la définition du Dr Paul Chauchard, dans son livre "Le Cerveau et la Conscience".

Même lorsqu'elles ont atteint la zone de projection du cortex occipital, les excitations en provenance de la rétine ne permettent pas la vision.

Et pourtant, soulignons-le, l'influx nerveux voyageant dans le nerf optique a stimulé la "rétine corticale", centre récepteur de la sensation.

Cette stimulation, pour permettre la vision, doit être décodifiée, interprétée. Quel est le sens du signal ? Les centres cérébraux responsables de la vision, c'est-à-dire de la prise de connaissance consciente de la valeur et de la signification du stimulus nerveux, sont nombreux et diffus.

Le principal centre de gnosie spécifiquement visuelle est

l'aire corticale entourant la zone qui enregistre la sensation. Elle est située, comme la précédente, à la base de la nuque. Ce centre renseigne sur la lumière, traduite par des jeux d'ombres et de contrastes, sur la couleur et le mouvement.

En l'absence de tout apport supplémentaire des centres de gnosie auditive, tactile, motrice et proprioceptive — la conscience du schéma corporel — la vision est infirmée et incomplète. L'objet du regard aura pour le sujet qui regarde une texture, une forme, une distance et une position imprécise, vague.

C'est l'expérience antérieure et sa mémorisation qui permettent de porter un jugement, c'est-à-dire de définir le stimulus visuel. Pour interpréter ce stimulus, il faut que ses coordonnées soient déjà emmagasinées dans le cerveau, autrement on regarde sans voir, sans comprendre.

Plus le stimulus est ésotérique, plus son interprétation doit faire appel à un nombre considérable d'expériences antérieures, dans divers champs de l'expérimentation humaine. Il existe un système intégrateur qui permet de tirer d'un stimulus strictement visuel — ce



LA CROIX-ROUGE
TOUJOURS PRÊTE
À AIDER

qui est rare d'ailleurs — une émergence, i.e. une signification groupant tous les renseignements emmagasinés dans le cerveau.

Ce système n'est pas localisé en un point quelconque du cerveau, pas plus que la mémoire, mais est le résultat de l'interconnexion de tous les circuits neuronniques. C'est une aptitude. La plénitude de la réponse dépend de la complexité des circuits préformés et utilisés dans l'acte visuel.

Ce bulletin d'information scientifique est préparé sous l'égide du Collège des Optométristes du Québec.

L'été dès maintenant avec les modes d'Arnel pour les villégiatures



Beatrice Pines choisit un tissu d'Arnel et coton à frais quadrillé pastel et blanc pour ce manteau de plage rappelant la blouse d'artiste. Le bikini assorti complète un modèle dans ce groupe d'ensembles harmonisés offerts en Arnel et coton quadrillé.

Pour Vous, Madame

Pour le printemps, une mode jeune et stylisée comme les premières jonquilles

Qui résistera au nouveau "tempo" proposé aux Canadiennes à Montréal par la collection nationale de la mode-étiquette syndicale? Sûrement pas les femmes, qui voudront toutes entrer dans le printemps en faisant peau neuve dans un style jeune, dépouillé, stylisé comme les premières jonquilles.

FLEURS RENVERSEES

De cette fleur printanière, les manufacturiers canadiens ont retenu la couleur éclatante, le mouvement évasé de ses pétales et plus d'une jupe semble une fleur renversée, très flatteuse pour la taille et les jambes.

Puisque les genoux doivent être nus, nos manufacturiers ont pensé à les faire entrer dans la ronde des jupes plissées et ont réussi là un coup de maître, qui pourrait critiquer en effet les robes raccourcies quand

elles prennent un petit air sage, pour se terminer par un flot de plis sortant d'une tunique droite, d'un corsage descendant bas sur les hanches, ou sortant timidement d'un manteau trois-quarts ou sept-huitième.

Ces mêmes jupes, qui feront la joie des jeunes filles et des femmes toutes minces, mettent en vedette les nouvelles chaussures décolletées, découpées: de la couleur de l'eau, pour s'associer aux coloris du printemps.

BOUTS ARRONDIS ?

Les souliers prennent un air tout jeune avec leurs bouts arrondis qui semblent boudoir les bouts plus pointus des escarpins classiques. C'est que la mode petite fille est à la vogue, et l'on ne peut s'en étonner quand on songe que 25 pour cent de la population d'Amérique a moins de 25 ans. Si les talons bas s'épaississent, pour les jeunes, les souliers habillés conservent

leur finesse et leur hauteur habituelle.

Le pied est toutefois plus libre et les découpés font du sage escarpin une chaussure ravissante, alors que la sandale y gagne d'un jeu de fines lanières qui mettent en vedette les jolies chevilles.

Les chaussures à teintes claires, comme le nouveau vert céleri, os, crème ou champignon sont les compagnons parfaits de nombreux ensembles coordonnés composant la collection nationale. Il semble que cette année toutes les travailleuses, toutes les mères de famille trouveront le deux-pièces qui leur convient, tant pour le jour que pour le soir et le fait que tant de robes accompagnent des manteaux longs, le retour des robes de lainage paraît assuré.

En fait, il n'y avait pas de robes imprimées pour le printemps, mais les fleuris proposés pour l'été sont d'une audace inouïe et les Canadiennes en vacances seront difficiles à reconnaître des belles de la Riviera.

D'Europe nous avons hérité également les beaux brocards qui viennent habiller tout le cortège de la mariée. Le marteau droit, de la mère, des sœurs et des tantes tirent leur chic d'une coupe soigneusement dépouillée et de tissus d'une grande richesse. La mariée elle, est d'une sobriété dramatique avec sa longue robe d'organza avec appliqués de dentelle.

Les toilettes du soir présentées par les manufacturiers canadiens illustrent bien le savoir-faire de nos midinettes et si Chanel faisait le vœu que la haute couture descende dans la rue, l'industrie du vêtement au Canada a réussi, elle, un autre tour de force: fabriquer des toilettes de grand soir qui semblent sortir des mains d'un couturier.

Horoscope

BELIER (21 mars - 19 avril) Une période particulièrement agréable. Vous faites affaire avec des gens très stimulants et vous recevrez des propositions alléchantes. Temps propice pour faire un voyage. Avantages financiers.

TAUREAU (20 avril - 20 mai) Les circonstances vous troubleront un peu, mais essayez de rester calme et évitez tout geste impulsif. Les choses tourneront pour le mieux.

GEMEAUX (21 mai - 20 juin) Un temps merveilleux et agréable au cours duquel vous projetez un voyage ou une réunion; de toute façon vous serez le point de mire de tous. Tendance à discuter un peu trop.

CANCER (21 juin - 20 juillet) Grâce à l'influence de la lune, vous vous sentirez à l'aise et aimerez rencontrer vos amis. Soyez plus réservé et plus calme.

LION (21 juillet - 22 août) Vous êtes quelque peu insatisfait parce que les événements ne correspondent pas à vos désirs. Ne prenez pas les choses trop sérieusement et de toute façon cette période ne durera pas longtemps.

VIERGE (23 août - 22 septembre) Voyez vos amis maintenant que vous êtes de très bonne humeur et vous pouvez cer-

tainement dissiper un malentendu et aplanir certaines difficultés.

BALANCE (23 septembre - 22 octobre) Surveillez votre santé. Les perspectives sont d'ailleurs très bonnes pour vos affaires personnelles et vous recevrez certaines nouvelles fort agréables. Un rêve peut maintenant se réaliser.

SCORPION (23 octobre - 21 novembre) Beaucoup d'incertitude, mais essayez de contrôler vos émotions et n'agissez pas impulsivement; cela n'aidera pas les choses.

SAGITTAIRE (22 novembre - 21 décembre) Perspectives favorables pour rendre visite à vos amis et vous faire d'autres relations utiles. Une amitié peut être réchauffée et raffermie.

CAPRICORNE (22 décembre - 19 janvier) Vous connaîtrez de belles heures passées en compagnie d'amis agréables. Du progrès dans vos affaires professionnelles. Un ami a besoin d'encouragement.

VERSEAU (20 janvier - 18 février) Vous devez garder votre calme et rester maître de la situation. Ne vous laissez pas aller parce qu'en général les perspectives sont bonnes et que tout va bien dans le domaine du cœur.

POISSONS (19 février - 20 mars) Vous vous sentez en pleine forme et capable de faire face à tous vos problèmes. Sortez et rencontrez les gens et discutez de certaines choses avec vos amis, mais évitez toute friction avec eux. Un malentendu sera bientôt dissipé.

La cuisine moderne dit adieu au récurage

L'une des plus intéressantes innovations au domaine culinaire, ces récentes années, est sans contredit la poêle à frire à enduit non collant. On se souvient, elle fut introduite à grand renfort de publicité. Tout le monde vantait la poêle "sans-gras" (L'enduit plastique éliminait le besoin de matière grasse pour la cuisson). Seulement, l'ustensile n'eut pas le succès qu'on en attendait. Après la brève agitation du début, les ventes s'affaiblirent comme un soufflé mal préparé.

Ce type de casserole est enduit de plastique PTFE "Fluon" qui rend la surface si lisse et si glissante que même les oeufs brouillés n'y attachent pas. Des aliments y brûlent? Les résidus carbonisés s'enlèvent aisément, avec une simple éponge savonneuse, sans besoin de récurage.

On décida dès lors de modifier les arguments de vente et d'insister plutôt sur les vertus "sans-récurage" des casseroles ainsi enduites. Le chiffre d'affaires se mit à grimper et il n'est pas près de s'arrêter!

Aux poêles à frire s'ajoutent maintenant chaudrons, marmittes, moules à gâteau et une foule d'autres articles de la batterie de cuisine. Tous reçoivent le revêtement qui ne colle pas. Et on en trouve sans cesse de nouveaux. "Sans-récurage" l'a emporté sur "sans-gras". Preuve que nos cuisinières se soucient davantage de leurs jolies mains que du calcul des calories!



GÂTEAU FONDANT AU CHOCOLAT

Recette pour 1 gâteau carré de 8 pouces

- | | |
|---|---|
| 1/4 de tasse de graisse végétale | 1-1/2 cuil. à thé de poudre à pâte |
| 2 carrés (2oz.) de chocolat mi-sucré | 1/2 cuil. à thé de sel |
| 1 tasse de sucre granulé | 1/4 de tasse de lait sur |
| 1/2 tasse d'eau | OU 1/4 de tasse de lait plus 1/2 |
| 1 oeuf | cuil. à thé de vinaigre blanc |
| 1 cuil. à thé de vanille | 1/2 cuil. à thé de bicarbonate de soude |
| 1 tasse de farine tout-usage tamisée une fois | |

Chauffer le four à 350° F (four modéré). Graisser un moule carré de 8 pouces.

Faire dissoudre la graisse végétale et le chocolat au bain-marie à l'eau chaude. Ajouter le sucre et l'eau en remuant pour bien incorporer. Laisser tiédir. Introduire l'oeuf et la vanille et bien amalgamer le tout.

Pendant ce temps, mélanger dans un grand bol la farine, la poudre à pâte et le sel. D'autre part, mélanger le bicarbonate de soude avec le lait sur.

Dans les ingrédients secs, introduire le chocolat tiédi et le lait au bicarbonate. Battre à l'aide d'une cuillère ou d'une spatule en bois, environ 1 minute ou jusqu'à consistance homogène. Verser dans le moule beurré. Cuire au four, de 35 à 40 minutes ou jusqu'à ce qu'une paille plongée au centre du gâteau en ressorte propre. Retirer du four et laisser refroidir sur une grille. Ne pas démouler. Recouvrir de Glaçage-Crème au Chocolat.

GLAÇAGE-CRÈME AU CHOCOLAT

Faire fondre au bain-marie à l'eau chaude 1 carré (1oz.) de chocolat mi-sucré. Laisser tiédir. Entre temps, travailler en crème 1/3 de tasse de beurre ramolli avec 1 pincée de sel. Incorporer dans le beurre le chocolat tiédi et 1/2 cuil. à thé de vanille. Incorporer dans le beurre le chocolat tiédi et 1/2 cuil. à thé de vanille. Introduire progressivement 1-1/3 tasse de sucre à glacer tamisé, en alternant avec environ 2 cuil. à table de lait. N'employer que juste ce qu'il faut de lait pour obtenir un glaçage mou. Battre en mousse légère.

Etaler sur le gâteau refroidi. La recette donne suffisamment de glaçage pour couvrir le dessus d'un gâteau carré de 8 pouces.



QUAND IL FAIT FROID, RIEN DE TEL QU'UN SANDWICH NOURISSANT

Les froides journées d'hiver sont celles où il fait bon dans la cuisine. Après l'éclat des Fêtes, les maîtresses de maison canadiennes se mettent à chercher de nouveaux plats pour égayer les jours ternes de cette période creuse.

Un des ces soirs où vous inviteriez des amis à venir bavarder ou entendre de la musique, ou après une journée de ski ou de patinage, offrez des sandwiches simples mais substantiels qui sont toujours accueillis à l'unanimité.

Voici deux sandwiches qui ont fait leur preuve. Les Petits pains à la dinde garnis d'une savoureuse salade de dinde, disparaîtront en moins de deux! L'originalité de ces sandwiches réside dans les petits pains croûtés et dans la fromage cheddar qui les rehausse. Notre seconde suggestion est celle d'un sandwich chaud, les Petits pains bacon-et-tomate. L'addition d'oignons frits émiettés en assure le succès.

PETITS PAINS À LA DINDE

- 1 tasse de dinde cuite coupée en dés
- 3 c. à soupe d'oignon haché fin
- 6 c. à soupe de mayonnaise ou sauce à salade
- 1/8 de tasse de poivron vert haché grossièrement
- 2 c. à thé de moutarde préparée
- 2 tranches (d'une once) de fromage cheddar transformé, coupées par la moitié

4 petits pains croûtés ovales, fendus par la moitié

Mélanger la dinde, l'oignon, la mayonnaise, le poivron et la moutarde. Étendre 1/4 de tasse de garniture sur la moitié inférieure de chaque petit pain; couvrir d'une demi-tranche de fromage cheddar. Couvrir avec la seconde moitié du petit pain.

Quantité: 4 petits pains à la dinde.

Une nouvelle loi du cinéma réclamée au Québec

(CCC) Dans un numéro adressé au premier ministre du Québec, aux membres du cabinet provincial et aux députés de la Législature, l'Office catholique national des Techniques de diffusion demande que le gouvernement provincial adopte sans tarder une nouvelle loi du cinéma et que, d'ici l'adoption de la nouvelle loi, l'actuel bureau de censure suspende le visa pour les films qu'il juge nocifs pour un public comprenant des spectateurs de 16 ans.

Le mémoire invite aussi les corps intermédiaires, les parents et les maîtres à étudier la situation actuelle et s'ils le jugent opportun, à faire entendre leur voix et à réclamer un redressement.

Augmentation du nombre des films inacceptables

L'Office catholique national des Techniques de diffusion affirme que le nombre et l'audace des films qu'il juge répréhensibles ou inacceptables au point de vue moral ont augmenté considérablement dans la province de Québec.

Par exemple, des films nouveaux présentés à Montréal en 1965, 37, soit 9.3 p.c., ont reçu la cote morale "à déconseiller" et 12, soit 3 p.c., la cote morale "à proscrire".

Le mémoire donne ensuite une liste de 47 films interdits en France au moins de 18 ans et présentés dans les salles du Québec, et donc susceptibles d'être vus par des adolescents, puisqu'un large public d'adolescents de 16, 15 et 14 ans sont admis de fait, à la projection de ces films.

"Il suffit, pour s'en rendre compte", ajoute le mémoire, "d'entrer dans les salles où sont présentés ces films, qui pour un bon nombre sont interdits aux moins de 18 ans dans d'autres pays, v.g. en France."

Le mémoire note qu'en 1965, un certain nombre de films jugés nettement immoraux par les divers offices catholiques nationaux de classification sont vus, en fait, par un grand nombre d'adolescents (à partir de 14 ans) dans la province de Québec.

L'Office catholique relève que

l'ensemble des films offerts, pour une période donnée, à la population de telle ou telle ville est plus que douteux.

"Ainsi, à Montréal, au cours de la fin de semaine du 20 novembre 1965, la moitié des salles de cinéma qui présentent habituellement des films en primeur en langue française annonçaient des films ayant reçu la cote morale "à déconseiller" ou "à proscrire".

Le mémoire note encore que le Bureau de Censure du Québec a accepté pour les enfants des films qui ne leur conviennent pas, et l'Office donne une liste de 37 films acceptés pour enfants par le Bureau de Censure alors qu'en France, en Belgique et aux Etats-Unis ils ont reçu les cotes morales "adultes" ou "adultes, des réserves".

L'Office catholique national des Techniques de diffusion, dont le président est M. Paul Sauriol, rédacteur en chef adjoint au journal "Le Devoir", et le directeur national, M. l'abbé Lucien Labelle, affirme que l'objet de son mémoire est d'"inviter les gens soucieux de moralité publique, et particulièrement les corps intermédiaires représentatifs et les pouvoirs publics, à une prise de conscience et éventuellement à une action efficace en face de la politique actuelle concernant la présentation des films au public".

Il est précisé que le mémoire s'en tient aux films projetés dans les salles de cinéma commerciales, laissant de côté les films présentés à la télévision, non pas que tout soit parfait au sujet de ces derniers, mais parce que l'Office croit préférable de considérer séparément les deux situations.

Une législation démodée

Critiquant la législation du Québec en matière de cinéma, l'Office affirme que la loi de 1925, toujours en vigueur, exige la censure préalable des films et n'admet qu'une seule catégorie d'âge pour l'admission des spectateurs. Ce qui signifie que lorsqu'un film a reçu son visa du bureau de censure, il est susceptible d'être vu par tous les spectateurs à partir de 16 ans



● Cette scène a été captée à la Baie Victoria lors du rallye de traîneaux motorisés qui a eu lieu en marge du carnaval d'hiver, à Lac-Mégantic. Disons qu'à cette occasion le trophée était gagné par M. Denis Boulet et c'est diman-

che prochain lors d'un buffet froid qui aura lieu au Centre Mgr Bonin que ce trophée lui sera remis. C'est un don de M. Jean-Marie Nadeau, vendeur autorisé des traîneaux de marque Snow Jet. (Photo Studio Gérard)

dans toutes les salles de cinéma de la province.

Le mémoire note que les législations renouvelées de la plupart des pays comportent plusieurs catégories d'âge d'admission.

Il y a bien eu, en 1961, un amendement à la loi qui permet d'admettre les enfants à partir de 10 ans à la projection de certains films acceptés à cet effet par le Bureau de Censure, mais l'Office souligne que l'âge de 10 ans apparaît bien arbitraire, puisqu'il ne correspond pas à une étape dans le développement psychologique de l'enfant.

Bien que plusieurs déclarations aient été faites ces dernières années par des personnages officiels du gouvernement provincial à l'effet que la loi serait changée incessamment, aucun projet de loi n'a encore été soumis à l'Assemblée législative.

L'Office recommande donc que le gouvernement provincial adopte sans tarder une nouvelle loi du cinéma, prévoyant notamment diverses catégories d'âge d'admission, la possibilité pour le bureau de contrôle de rejeter les films nettement inacceptables et un mécanisme consultatif auprès du ministre concerné, pour recevoir les suggestions, les recommandations ou les protestations des citoyens et des corps constitués.

L'Office recommande aussi que, d'ici l'adoption de la nouvelle loi, la politique de l'actuel bureau de censure soit consignée, à savoir qu'il suspende

le visa pour tous les films qu'il juge nocifs pour un public comprenant des spectateurs de 16 ans.

NOTES LOCALES

— Beau et froid, un froid sec, prenant même et qui semble geler et brûler à la fois. Dimanche dernier il est tombé plusieurs pouces de neige ce qui a contribué à rendre, sur certaines routes la circulation plus lente.

— M. Edouard Castonguay, représentant de Pioneer Chain Saw, de Lachute était en voyage d'affaires à Lac-Mégantic et dans la région cette semaine.

— Mme Auguste Bégin, Mme Denis Breton, M. et Mme Camillien Pouliot et leur fils Réjean sont allés à Montréal à l'occasion de la naissance de Linda, enfant de M. et Mme Jean-Paul Bégin.

— Mme Auguste Bégin est présentement hospitalisée à l'hôpital St-Joseph de notre ville, à la suite d'une intervention chirurgicale.

NAISSANCE

M. et Mme Jean-Paul Bégin de Montréal (Jeannine Poulin) sont les heureux parents d'une fille, née à l'hôpital Ste-Jeanne D'Arc le 23 décembre et baptisée en l'église de Chomedey le premier janvier, sous les prénoms de Marie, Louise, Linda. Parrain et marraine: M. et Mme Camillien Pouliot de Lac-Mégantic oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Mme Denis Breton, tante, également de Lac-Mégantic. Nos félicitations.

Echos d'il y...

(Suite de la page 3)

présidence de S. H. Le maire J. E. Lafleche sont aussi présents les échevins J.H. Laporte, Emile Cloutier, A. Komery, Denis Lemay, Wilfrid Bellefleur et le docteur Viateur Bolduc ainsi que le greffier Me DeLourdes Linpé. — On prend connaissance d'une demande de la Chambre de Commerce, suggérant des signaux aux traverses à niveau; le maire Lafleche expose les démarches faites auprès du gouvernement provincial pour obtenir la construction d'un barrage; pression sera faite auprès

des autorités fédérales de conserver chez nous, les quartiers généraux du Régiment de la Chaudière.

L'école polyvalente...

(Suite de la 1ère page)

faite après avoir entendu l'exposé fait par les délégués des différents groupes présents, entre autres M.M. Grégoire Duguay président de la Commission Scolaire de Lac-Mégantic, François Thibault de Sherbrooke et Adrien Lacroix de Magog, tous trois commissaires de la Régionale de l'Estrie d'une part et M.M. Laurent Laroux, Jean-Marie Blais et Jean-Paul Bédard d'autre part. Les premiers soulignent-ils ici, appuyant le projet de construction dans le quartier sud cependant que le second groupe appuyait la réalisation du même projet sur le terrain Fluet, dans le quartier nord.

L'Assemblée était sous la présidence de M. Michel Marengo, président de la Régionale de l'Estrie.

NOMINATION



M. Roland Marceau

M. Maurice Legault, vice-président de la mise en marché de La Brasserie Labatt Limitée, est heureux d'annoncer la nomination de M. Roland Marceau au poste de gérant des ventes en province. Celui-ci est au service de la brasserie depuis 1954 et occupait auparavant les fonctions de gérant de district en province.

JACQUES & FRERES

Directeur de funérailles

AMBULANCE JOUR ET NUIT

TEL.: 583-0444

64, rue Québec Central

Lac-Mégantic

ARGENT à PRETER

- En 1ère et 2e hypothèques, en ville ou en campagne
- Sur: commerces, résidences et tous autres immeubles
- Bas taux en 1ère hypothèque
- Spécialité: 2e hypothèque
- Termes: 5, 10, 15 et 20 ans

VOIR
ECRIRE
TELEPHONER

RENAUD LETARTE

(permis 77320)

Lambton, Tél. 2904

Lac-Mégantic, Tél. 583-1198

SAINT-HONORE

FETE AU FOYER
DE ST-HONORE

(DNC) — Si c'est un plaisir de procurer du bonheur à des vieillards, c'est bien ce qu'a été pour eux la journée du 6 janvier lorsque la propriétaire du Foyer St-Honoré, Mme Roméo Bisson, secondée par ses employées toujours si dévouées envers les vieillards, la joie n'a pas été moins grande de la part de ces pensionnaires. Je me fais l'interprète de tous pour remercier Madame Bisson qui, à cette occasion, avait la visite du R.P. A. Gauvreau, p.m.é. de Montréal et de ses employées pour l'entrain à égayé nos vieux jours ainsi que pour le cadeau-souvenir et une boîte de chocolat laissés à chacun.

A ce foyer nous nous sentons tous frères et soeurs et comme dans chaque foyer il y a une maman, nous avons ici en Madame Bisson une jeune maman qui nous aime bien, qui veut ensoleiller notre vieillesse et cherche à nous procurer le plus de confort possible. Nous l'en remercions et l'aimons bien.

Cette journée a procuré de la joie à tous — car donner c'est recevoir — aux pensionnaires surtout, en sentant la sympathie autour d'eux. Pour Mme Bisson c'est un réconfort qui stimule l'énergie qu'elle déploie pour le bien-être de ses vieux, comme elle aime à dire.

MARIAGE

Le 18 décembre, en la chapelle du Collège Militaire de St-Jean, le R.P. Castonguay, dominicain, a béni le mariage de Mlle Sylvaine Lapointe, i.l. de Montréal, fille de M. et Mme J.A. Lapointe de St-Honoré de Beauce, à M. Arthur Servant, ing. p. de Montréal. La réception eut lieu au Mess des Officiers de St-Jean.

Nos meilleurs vœux de bonheur.

DECES

Le 17 janvier est décédée après une longue maladie Dame Joséphine Lachance, épouse de feu Xavier Nadeau de St-Honoré. Elle était âgée de 88 ans.

Elle laisse pour la pleurer ses filles et gendres M. et Mme Onésime Beaulieu (Amanda), M. et Mme Raoul Blais (Marie-Anna) de St-Honoré, M. Alcide Pelletier de Lewiston, Maine; un frère et une belle-soeur M. et Mme Siméon Lachance de St-Honoré; deux soeurs et un beau-frère, Mme Xavier Couture (Alphonsine) de St-Gédéon, M. et Mme Georges Drouin (Octavie) de Sherbrooke et un grand nombre de petits-enfants, neveux et nièces, cousins et cousines. Elle était la tante de MM. les abbés Joseph-Marie et Laurent-Paul Blanchet, du R.P. Léonard Nadeau, Mariste, tous de Québec, de la R. Mère Ste-Madeleine, p.s.s.f., sup. à Honduras, de Sr St-Stanislas, s.c.s.l., de Plattsburg, de Mère Ste-Marthe de Rome, p.s.s.f., de Nicolet, de Mère Marie Rachel, des Filles Réparatrices du Divin Coeur, de Montréal.

Son service et sa sépulture ont eu lieu le 20 janvier à 3 heures au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis venus de la paroisse et de l'extérieur pour rendre un dernier hommage à la regrettée disparue. La levée du corps fut faite par M. le curé Thomas Ennis. Le service fut chanté par M. le curé Ennis, assisté du R.P. A. Gauvreau, p.m.é. de Montréal et de M. le vicaire Gildas Plante, comme diacre et sous-diacre. La quête fut faite pendant le service par Mme Athanase Breton et Mme Stanislas Nadeau. La bannière de Ste-Anne était portée par M. Stanislas Nadeau et M. Jean Pelchat. Tenaient les rubans Mmes Narcisse Jobin, Laurent-Paul Dallaire, Jean Pelchat, Napoléon Lambert. Les porteurs étaient MM. Honoré hampagne, Emile Nadeau, Roland Lachance, Henri-Louis Poulin, Gédéon Demers, Léopold Martin. La



Je vous remercie

Oui, je vous remercie très sincèrement contribuables du quartier centre qui avez bien voulu m'accorder de nouveau votre confiance et me réélire, par acclamation échevin de la Ville de Lac-Mégantic.

Soyez assurés que je me rendrai digne de cette confiance, de cet honneur que vous me faites, en continuant de travailler pour la ville qui nous est chère et particulièrement pour le quartier que je représente.

N'hésitez pas, chaque fois que l'occasion se présentera, de me faire connaître vos désirs, vos besoins et je m'efforcerai de vous être utile en toutes circonstances.

Bertrand Boulanger

Echevin du quartier Centre — Siège No 1 — Lac-Mégantic

chorale était sous la direction de Mme Henri-L. Poulin. Mme Jean-Paul Racine touchait l'orgue.

Conduisaient le deuil sa fille et ses gendres M. et Mme Raoul Blais, M. Onésime Beaulieu de St-Honoré, M. et Mme Alcide Pelletier de Lewiston, Maine; son frère et sa belle-soeur M. et Mme Siméon Lachance, de St-Honoré, M. et Mme Georges Drouin de Sherbrooke; ses petits-enfants M. Albany Pelletier, M. et Mme Jean-Baptiste Pelletier, M. et Mme Léo Parent, M. et Mme Eugène Custeau, M. et Mme Gilbert Bérubé, M. et Mme Ludger Girard, Mlle Denise Parent, M. Jimmy Custeau, tous de Lewiston, Maine, M. et Mme Léopold Beaulieu, M. et Mme Rosario Beaulieu, de St-Honoré, M. et Mme Léo Couture, de St-Hilaire de Dorset, M. et Mme Laurent Veilleux, Mlle Monique Veilleux, tous de Beauceville, Denis, Henriette, Anne et Suzanne Blais, Lucille, Ghislaine et Jean-Paul Beaulieu de St-Honoré; ses neveux et nièces, M. et Mme Fortunat Fortier, de St-Georges de Beauce, M. et Mme Lionel Drouin, Mme Sarto Mercier, de Waterville, Mme Léo Veilleux de Compton, Mme Léo St-Pierre d'East-Angus, M. et Mme Léandre Lachance du Cap de la Madeleine, M. et Mme Onésime Nadeau de Robertson, M. et Mme Alfred Paradis, du Lac Noir, M. Jean Nadeau, M. et Mme Alban Nadeau, M. Philippe Nadeau, tous de Thetford Mines, Mme Gérard Lachance de Stornoway, M. Donat Lachance de Ste-Marie de Beauce, M. et

Votre
CROIX-ROUGE
est toujours
à l'oeuvre

Mme Louisda Bilodeau, Mme Victor Morin, M. et Mme Henri-Louis Lachance, tous de St-Martin, M. et Mme Elzéar Ferland, M. et Mme Ovide Gagné, de St-Gédéon, M. et Mme Gérard Lachance de Lac-Mégantic, M. et Mme Alphonse Gosselin de Thetford Mines, M. et Mme Amédée Jobin de la Guadeloupe, M. et Mme Fortunat Roy, d'East-Broughton, Mme Rodolphe Martel, M. et Mme Roland Blais, Mme Martin Bégin de St-Martin, M. et Mme H. Paul Campeau, Mlle Martine Poirier, i.l. de Lac-Mégantic, M. et Mme Elzéar Blais de St-Benoît.

Les funérailles étaient sous la direction de la Maison Gédéon Roy, de St-Georges de Beauce.

SUR LE PONT

(Suite de la 1ère page)

Nos hivers canadiens apportent toujours à nos arpents de neige de cette neige à pleine clôture!

Il y a aussi nos milles de chemin et nos lieues de route sur lesquels nous devons lutter avec la neige, la glace et la pluie.

Envers et contre toutes ces caractéristiques de notre climat

canadien, nous l'aimons bien notre terre canadienne, notre blanche neige tout!

Nous verrons bien, au lendemain de cette campagne, dans laquelle bougent tant de candidats si ce vieux dicton "plus de monde, plus plaisir" a sa raison d'être.

L'enlèvement de la neige est une sorte d'industrie dont bénéficient des légions de mains qui finit par disparaître chaque printemps, à cause du coulage.

Après l'enlèvement de la neige, viendront l'enlèvement de la glace, l'enlèvement de l'eau, puis enfin l'enlèvement de la poussière.

A vous, hommes d'affaires, dont les affaires en ces mois froids diminuent, nous vous disons "annoncez davantage dans votre journal régional".

Les résultats de la publicité dans le journal régional sont connus depuis toujours et les argents que vous dépensez en annonce, vous rapportent au centuple.

Il n'est pas facile, même pour un professeur, de faire le calcul en pieds carrés du volume de neige sous lequel disparaît son auto, après une chute qu'a suivie le passage de la gratte.

Il ne suffit pas alors de mettre la main au volant ou l'épaulé à la roue, c'est l'appel à la pelle et la main à cette dernière qui triomphent de la situation.

AUTOMOBILISTES ATTENTION!

Invitation vous est faite de nous confier vos travaux de DEBOSSAGE D'AUTOMOBILE et REPARATIONS DE TOUTES SORTES

Travail exécuté avec soin et à des prix REDUITS

AIME GERVAIS

propriétaire
Garage St-Jean Vianney

Administrateur: Rosaire Boucher

Tél.: 583-1562; Rés.: 583-0304 Lac-Mégantic

Jules HUARD annonce

QU'IL EST LE VENDEUR AUTORISE POUR

Les Accessoires contre Incendie de Granby Inc.

(Granby Fire Equipment Inc.)

Extincteurs chimiques pour industries, établissements commerciaux, institutions publiques, maison privées et publiques, salons de coiffure, garages, etc.

DETRUISANT LE GAZ, LE BOIS ET LES COURTS CIRCUITS

Assurez-vous une grande protection, à peu de frais, vous rappelant qu'une seule étincelle peut provoquer une conflagration. Protégez-vous donc avant qu'il soit trop tard; aidez votre agent d'assurances à vous protéger.

42 rue Frontenac

Tél. 583-2778 ou 583-0195

Lac-Mégantic



PETITES ANNONCES

A VENDRE

COMMERCE A VENDRE: Bon commerce de disques et d'instruments de musique; clientèle établie; situé rue Frontenac. Pour plus de détails, communiquez avec **RAYMOND GIRARD**, tél. 583-0039 ou 583-2797, LAC-MEGANTIC.
Mai 13 jno

POELE A VENDRE: Poêle à bois de marque L'Islet en parfait ordre, à vendre à prix raisonnable. S'adresser à: **EDOUARD POULIN**, 12 rue Carillon. Tél. 583-1408, LAC-MEGANTIC.
Déc. 9 jno

A VENDRE OU A LOUER: Un très bon poulailler de 378 pieds x 36 pieds, 2 étages; en parfaite condition, opérant actuellement. Une belle occasion pour personnes sérieuses; opération payante. S'adresser à: **C.P. 10, ST-METHODE**, Cté Frontenac.
Janv. 1^{er}-20-27 Fév.

TERRAINS A VENDRE: 2 terrains dont un de 100 pieds x 96 pieds et l'autre de 75 pieds x 96 pieds, situés rue Gendreau, très bel endroit pour résidences privées; aussi 2 entrepôts, un de 30 pieds x 110 pieds et l'autre de 30 pieds x 30 pieds, avec terrains. S'adresser à: **ERNEST LEClerc**, Tél. 583-2223 ou 583-0580, LAC-MEGANTIC.
Janv. 20 jno

AUTOMOBILE A VENDRE: De marque Austin 850, Station-wagon, en très bon état, à vendre à très bas prix, facilité de paiements si désiré. S'adresser au: **GARAGE LABBE**, tél. 583-0156 ou à 583-2772, LAC-MEGANTIC.
J.20 jno

CHIENS A VENDRE: 3 beaux petits chiens de race, âgés de 10 mois, très propres, dont une caniche à vendre. S'adresser à: **EMILE LARIVÉE**, 13 rue Laurier, tél. 583-2828, LAC-MEGANTIC.
J.20-27

A LOUER

LOGEMENT A LOUER: 5 appartements, plus chambre de bain complète, situé rue Carillon. S'adresser à: **ONESIME BRULOTTE**, tél. 583-2515, LAC-MEGANTIC.
Sept. 3 jno

AVIS AUX CULTIVATEURS

Je suis toujours acheteur de peaux de boeufs et de veaux, à de très bons prix. Rendez-vous donc au **MARCHE DE FRUITS ET LEGUMES LEBLANC**, 31 rue Frontenac, tél. 583-2321, Lac-Mégantic.

Victor Campeau

Entrepreneur en
Plomberie et Chauffage
VENTE ET SERVICE
Estimé gratuit

34 Rue Jeanne Mance Tél. 583-2770
LAC-MEGANTIC

APPARTEMENTS A LOUER: Modernes, chauffés, meublés, chambre de bain complète, eau chaude. Pour plus d'informations, communiquez avec **JOSEPHAT DUBÉ**, Tél. 583-2391 22 rue Victoria, LAC-MEGANTIC.
Janv. 25 jno

CHAMBRE A LOUER: Située à 70 rue Frontenac. S'adresser à Tél. 583-2478 - 583-0432, LAC-MEGANTIC.
Av. 26 jno

LOGEMENT A LOUER: 4 appartements, plus chambre de bain, situé rue Dollard, en face de l'église Ste-Agnès, avantage d'une véranda et d'une vue magnifique, à louer à prix raisonnable. S'adresser à: **ANTOINE LESSARD**, 35 rue Dollard, tél. 583-1688, LAC-MEGANTIC.
S.23 jno

LOCAL COMMERCIAL A LOUER: Libre le 1^{er} décembre 1965, situé rue Laval, au côté de l'église Ste-Agnès. S'adresser à **PAUL LACHAPÈLE**, tél. 583-0588, LAC-MEGANTIC.
Nov. 4 jno

LOGEMENT A LOUER: 4 appartements, plus chambre de bain, situé au 2^e étage. S'adresser à 24 rue Choquette, tél. 583-0657, LAC-MEGANTIC.
Janv. 20-27

CHAMBRE A LOUER: Meublée et chauffée. S'adresser à: **EUGENE PICARD**, 43 Boulevard des Vétérans, tél. 583-2419 LAC-MEGANTIC.
Janv. 13 jno

LOGEMENT A LOUER: 3 appartements, chambre de bain en plus, situé à 4 rue du Moulin. S'adresser au: **GARAGE TURCOTTE**, tél. 583-1330, LAC-MEGANTIC.
Nov. 4 jno

A LOUER OU A VENDRE: Local de 75 pieds x 30 pieds, courant 110-220-550. Endroit servant pour différents genres de travail ou comme entrepôt. Aussi adjacent entrepôt de 28 pieds x 30 pieds. Très bien situé dans le nord de la ville. Aussi piano à vendre. Pour plus d'informations s'adresser à tél. 583-2235, 34 rue Maison-neuve, LAC-MEGANTIC.
Janv. 1^{er}-20-27, F.3-10

Une moyenne de 6,300 femmes s'enrôlent, chaque année, dans les cours de soins au foyer de la Croix-Rouge.

LOGEMENT A LOUER: 4 appartements, chambre de bain complète. S'adresser à 57 rue Laurier, tél. 583-0298, LAC-MEGANTIC.
Janv. 27, Fév. 3 P

DEMANDÉS

DAME DEMANDEE: Dame seule demeurant dans le centre de la ville de Lac-Mégantic désirerait une dame de compagnie pour l'hiver et plus, si possible. Chambre et pension gratuites. Bon chez-soi. Une visite lui fera plaisir ou téléphonez à 583-2396, porte 108 rue Frontenac, LAC-MEGANTIC.
Déc. 30 J.13-20-27

ATTENTION

POUR SERVICE de réparations qualifiées sur TV, Radio et Phono, appelez 583-1480, le soir jusqu'à 9 heures. **LUIGIEN CORMIER**, 12 rue Frontenac, LAC-MEGANTIC.
Déc. 30 jno

COUTURE DEMANDEE: J'accepterais de faire tous genres de couture ou de réparations, pour linge de dames ou d'enfants. Prix très raisonnable. Adressez-vous à **TEL. 583-1080**, LAC-MEGANTIC.
Janv. 20-27

COUTURE ET TRICOT: Si vous avez des travaux de couture ou de tricotage à la machine à faire exécuter, venez voir **Madame JOSEPH-JEAN GILBERT, ST-JEAN VIANEY**, près de LAC-MEGANTIC, R.R. No 1, tél. 583-2042. Janv. 20-27 P. Mars 3 P

DIVERS

HOMMES DEMANDES Homme ou femme pouvant fourrir clientèle pour Produits Watkins, dans la ville de Lac-Mégantic. Aucun déboursé nécessaire. Gagnez \$75.00 ou plus par semaine. Temps partiel ou plein. Ecrire à **J. Gauthier**, 350 rue St-Roch, MONTREAL, 15, Qué. J.13-20-27



LA CROIX-ROUGE
TOUJOURS PRÊTE
À AIDER



2850 est Sherbrooke, Montréal - 577-3631

COURS PAR CORRESPONDANCE

SCIENTIFIQUE	8^e à 11^e année
GENERAL	8^e à 11^e année
COMMERCIAL	10^e à 12^e année
COURS PRIMAIRE POUR ADULTES	ALGÈBRE
CONVERSATION ANGLAISE	DRIT COMMERCIAL
FORMATION DE CHIEF	TENUE DE BUREAU
GEOMETRIE	
STENOGRAPHIE	PROSPECTUS GRATUIT, S.V.P.
DACTYLOGRAPHIE	NOM
COMPTABILITE	ADRESSE
CHIMIE	TEL. : AGE
PHYSIQUE	

Le Québec divisé en 10 régions administratives

Le Premier Ministre du Québec, a annoncé la décision du gouvernement de découper le territoire de la province en 10 régions administratives et en 25 sous-régions. Selon les données du projet, Rimouski deviendra un centre sous-régional tandis qu'Amqui et Matane seront reconnus comme centres intermédiaires.

Cette mesure constitue la première phase d'un programme global de développement régional en voie d'élaboration au Conseil d'orientation économique depuis juin 1965. La division du territoire aura pour conséquence la création d'une armature administrative sur laquelle le gouvernement s'appuiera pour réaliser les objectifs économiques et sociaux qu'il s'est fixés.

L'uniformisation des régions ad-

ministratives de la province, a précisé M. Lesage, sert aussi d'autres fins: d'abord, elle permettra la décentralisation des services gouvernementaux; elle servira de cadre au programme de planification économique du gouvernement, elle facilitera le développement industriel du Québec et enfin elle mettra un terme à l'anarchie administrative née des quelque 40 différents systèmes administratifs que l'on pouvait dénombrer jusqu'à aujourd'hui dans le Québec.

Selon M. Lesage, le gouvernement entend réaliser ce programme de façon graduelle et espère que d'ici quelques années, l'uniformisation des systèmes de régions sera un fait acquis pour tous les ministères, agences et organismes gouvernementaux.

Paul VI ferait le tour du monde

(OCC) Les déclarations d'un évêque néo-zélandais indiquant que le Pape espère visiter l'Océanie confirment les projets dont il a été question au moment de la visite de Paul VI aux Nations Unies et selon lesquels le Souverain Pontife envisage de faire une sorte de tour du monde.

D'après les rumeurs qui circulent à ce sujet dans certains milieux généralement bien informés, Paul VI se rendrait d'abord en Afrique, puis quelque part en Asie. De là il ferait escale dans une contrée du Pacifique pour visiter ensuite un ou plusieurs pays de l'Amérique latine, dont le Brésil. A son retour en Europe le Pape se rendrait en pèlerinage dans de grands sanctuaires mariaux, tels que Lourdes et Fatima. C'est dans cette dernière partie du voyage qu'aurait été envisagée une visite en Pologne.

Décès de Mme Evariste

(Suite de la page 2)

geon, M. Jos. Giroux, Mlle Murielle Giroux, tous de Montréal, M. Emile Giroux, Emile, fils et Ginette Giroux de St-Léonard, de Port Maurice, M. et Mme Jean-Marie Auger, M. et Mme Victor Baillargeon, M. et Mme Rosaire Boisvert, Mme Daniel Giroux, Mme Roland Dionne, Mlle M.-Paule Giroux, tous de Sherbrooke, Sr Lucienne Giroux, Mme Gérard Lafontaine, Mme Ephrem Gaudet, de Québec, Mme Jos. Boisvert, de Bideford, Me. M. et Mme Arthur Boisvert de Cookshire, M. et Mme Donat Boisvert de Katesville, M. et Mme Eugène Boisvert d'Omerville, M. et Mme L.-Philippe Poirier, M. et Mme Gérard Bilodeau de Ste-Thérèse, M. Ferdinand Hotte, de Bury, Mme Donat Gagnon, M. et Mme Aimé Boisvert de Sawyerville, M. et Mme Aimé Talbot, de St-Evariste.

MARCEL LEBRUN, c.d'a.a.

COURTIER D'ASSURANCE AGREE

Automobile - Incendie - Vie - Responsabilité et autres

"CONSEILLER PROFESSIONNEL. LE COURTIER D'ASSURANCES EST VOTRE "HOMME DE CONFIANCE". IL DOIT ALLÉGER A SES CLIENTS AVANT TOUT".

PLANS BUDGETAIRES

Bureau: 11 rue Frontenac, Lac-Mégantic

Tél.: 583-0600

Résidence: 583-2719

DISCOURS DU CANDIDAT PIERRE ALLARD A LA MISE EN NOMINATION

Etant donné le grand nombre de candidats qui désirent s'adresser à vous pour expliquer leur attitude et leurs raisons d'être dans la lutte, je n'ai pas l'intention de vous faire un long discours. Je veux bien que tous les candidats aient la chance et l'honneur de vous parler. Je n'ai pas l'idée de vous parler de moi, d'ailleurs vous me connaissez. Vous savez la position franche et ferme que j'ai adoptée au cours des deux années passées à l'hôtel de Ville.

Je n'ignore pas que je n'ai pu faire plaisir à tout le monde mais au moins j'ai pris mes responsabilités et la position la plus honnête dans l'intérêt des contribuables. Je n'ai jamais agi de façon à servir mes intérêts personnels et je défie qui que ce soit de me prouver le contraire. Je tiens à déclarer que je n'ai jamais cherché ou voulu faire de la peine à personne.

Si je me présente à la mairie ce n'est pas pour faire mon boulot. Par mon travail j'ai réussi à me ramasser des économies et de nouveau je pourrai j'espère, en faire autant pour l'hôtel de ville. Je n'ai qu'une chose en vue: Bien servir notre ville le plus honnêtement possible et donner justice à tous.

Je suis pour le progrès de tous, je suis pour l'avancement de la ville, je suis pour le bon fonctionnement de la chose publique. Comme je l'ai déclaré au début de cette campagne: "vos argentés seront utilisés avec le plus grand respect. Je vous promets qu'il n'y aura pas de coulage et pas d'injustice contre qui que ce soit; je ne suis pas un homme à deux faces, j'ai assez de misère à porter celle que j'ai. J'espère que j'ai été bien compris, c'est clair, tout le monde a bien compris.

Si je suis élu maire, je voudrais et j'ai à cœur de vous faire honneur. Vos intérêts je les défendrai sans défaillance.

Nous habitons le plus beau coin de terre des Cantons de l'Est. Lac-Mégantic et ses environs sont renommés pour la beauté de ses lacs et de ses magnifiques montagnes. Pourquoi ensemble ne prendrions-nous pas avantage de ces beautés naturelles, développer ce beau coin de terre et en faire un attrait irrésistible pour le touriste, en ensemençant nos lacs et nos rivières et en appuyant le projet d'une pisciculture mis de l'avant par notre Association de Chasse et Pêche. Aménager un centre de ski. Nous avons les montagnes requises. J'ai bon espoir que ces choses réussissent car déjà un groupe d'hommes d'initiative avec M. Paul-Emile Cliche en tête, se sont unis, et ont comme vous le savez réalisé un magnifique terrain de golf et ce golf sera certainement l'orgueil de chez-nous. Il faut les féliciter. Les gouvernements tant provincial que fédéral offrent par l'ARDA de nous fournir l'argent nécessaire pour le développement de Lac-Mégantic et de ses environs pour la bonne raison que notre région est déclarée économiquement faible. Il semblerait que les deux gouvernements seraient prêts à payer 100 pour cent les frais d'un chemin de ceinture du lac. Puisqu'il n'en coûte aucun sou à la ville, qu'est-ce que nous attendons pour la réalisation de ce projet, qui donnerait de l'argent à la population par le travail et qui du même coup serait un développement et un attrait formidable pour



le touriste. Quant à la piste de ski que j'ai mentionnée, elle pourrait se faire par la main d'œuvre et cela en faisant faire des travaux l'hiver par les sans-travail et les deux gouvernements en paieraient le coût et la piste de ski terminée serait un actif précieux pour nous tous.

La zone économiquement faible dont nous faisons parti offre des avantages pour attirer l'industrie. Comme vous le savez le gouvernement paierait le 1/4 du coût d'une construction allant jusqu'à \$250,000. Si la construction dépassait \$250,000 le gouvernement continué à payer encore une fraction des plus intéressantes. La nouvelle industrie serait exemptée d'impôt pendant 3 ans. Il est important de le faire savoir à qui de droit.

Je suis d'avis que nous devons former une commission d'hommes sérieux qui verraient à aller chercher ces industries et travailler de concert avec le conseil de ville. L'Hospice pour les vieillards, un autre projet à réaliser. Il y a un autre sujet, un autre projet, qu'il nous faudra étudier le plus sérieusement du monde, c'est celui de supprimer les deux traverses à niveau sur le chemin allant à Nantes en faisant dévier le chemin de fer et qui continuerait dans la coulée pour déboucher à Mégantic-sud. Vous êtes au courant sans doute que le Ministère des Transports à Ottawa et le Ministère de la voirie de Québec ont tous deux écrit à la Ville offrant de payer en entier le coût de ces travaux pourvu que la ville fournisse le fond du terrain d'une largeur de 66 pieds.

Si l'école régionale se construisait soit dans le nord, soit dans le sud, ce chemin serait d'une grande utilité et décongestionnerait le trafic et du même coup mettrait en sécurité nos enfants voyageant en autobus pour se rendre à l'école. Le fait que ces traverses seraient évitées favoriserait un

développement extraordinaire de notre ville. Un autre projet est également à l'étude pour faciliter le trafic dans le centre de la ville, c'est celui d'un chemin qui longerait le chemin de fer en partant de la rue Millette et qui déboucherait plus loin dans un tunnel.

Quant au domaine administratif de la ville, je suis d'avis que nous pourrions sauver des milliers de dollars par année et cela en comprimant les dépenses et surtout en ne payant pas un prix prohibitif, exorbitant pour l'entretien des chemins l'hiver et les trottoirs. Je suis certain que nous pourrions sauver \$20,000 par année dans ce seul item. Ne pensez-vous pas que ça ferait du bien pour nos taxes?

Je pense aussi qu'il faudra user de toute notre influence pour obtenir du gouvernement une aide plus généreuse en faveur du Centre Mgr Bonin. Je suis d'avis qu'il serait sage d'avoir sur place un ingénieur à notre emploi. Il pourrait en plus, nous servir de contre-maitre et nous sauver de l'argent.

Si je suis élu, vous pouvez être assuré que nos rues seront asphaltées cette année car dès le mois de février nous allons faire notre demande au gouvernement pour ne pas manquer notre coup et nous ne le manquerons pas.

Vous ne vous attendez pas que je vous vante mes adversaires, mais ne vous attendez pas non plus que je dise du mal d'eux, mais comme ils sont nombreux, je ne pourrais pas vous parler de toutes leurs qualités, or je préfère me taire. D'ailleurs vous nous connaissez tous. Quoique certains essaient de me faire passer pour un gros dur, il n'y a rien de vrai à tout cela, car ceux qui me connaissent savent que j'ai le cœur plutôt sympathique. Il reste que dans la vie chaque homme a une heure bien précise qui lui demande de rendre service à la communauté. Je crois que mon heure est arrivée, je me crois dans le moment, le mieux placé pour ouvrir le coffre aux trésors des deux gouvernements. Il me semble que je sens la clef au bout de mes doigts qui ouvrira ce coffre...

Un canard à tuer, avant de finir, comme on ne trouve rien contre moi, on essaie à faire croire qu'on pourrait me disqualifier parce que deux ans avant d'entrer comme échevin à la ville, j'ai vendu aux employés une assurance-groupe. Je ne peux pas forcer les employés à abandonner cette assurance, s'ils désirent la conserver et non plus comme je ne m'objecterais pas s'ils désirent la changer, ça les concerne. J'ai consulté deux bureaux d'avocats et deux notaires et ils m'ont dit qu'on ne pouvait en aucune façon me disqualifier. L'aviseur légal de ma compagnie m'a dit la même chose. J'avais une assurance-flotte des camions de la ville, celle-là je l'ai abandonnée parce que je n'avais pas le droit de la renouveler. J'invite ceux qui pensent que je devrais forcer les employés à abandonner cette police, à mettre devant les tribunaux ce cas, je les avertis que je plaiderai sans peur cette affaire.

Soyez assurés que si je suis élu je m'occuperai de vos intérêts j'en ai le temps et je veux vous donner l'administration municipale la plus honnête et aussi la plus dynamique.

PIERRE ALLARD

Candidat à la Mairie — Ville de Lac-Mégantic

Du nouveau dans le domaine artistique!

Concert de classe, pour les mélomanes, genre spécial, jamais vu, ni entendu encore à Lac-Mégantic. Pour mai prochain, une soirée inoubliable! Plus de détails dans les semaines à venir.

Formation d'une Chambre de Commerce Régionale à Lac-Mégantic

A la suite d'une assemblée tenue à Black-Lake, le vice-président de la Chambre de Commerce locale, M. André Deslandes faisait part à ses membres des commentaires que voici "Notre Chambre locale est celle qui travaille le mieux et qui est la plus prospère de toutes celles représentées à cette assemblée". Cette réunion convoquée en vue de la formation d'une Régionale de l'Amiante, n'a pas semblé plaire au représentant de la Chambre car, dit-il, ces Chambres sont situées sur la route No: 1 et Lac-Mégantic est en dehors de cette région; on aurait tout à gagner de nous affilier à une régionale dans laquelle les Chambres auraient les mé-

mes problèmes. Considérant que notre région, vu sa situation géographique, son système routier, ses industries, n'a rien à retirer en faisant partie d'une régionale de la Beauce ou des Cantons de l'Est, il est proposé par M. André Deslandes appuyé par M. Paul Lachapelle, que Lac-Mégantic soit le centre d'une régionale de Chambres de Commerce du comté de Frontenac. Cette régionale couvrirait près de 15 municipalités aptes à fonder une Chambre.

Un banquet — causerie sera donné en février prochain, alors qu'un membre de la Fédération viendra expliquer le fonctionnement et les avantages d'une régionale. A ce souper seront

invités des représentants de différentes paroisses de Frontenac, sur lesquels la Chambre locale pourrait compter pour former de nouvelles Chambres, qui feront parties de cette régionale.

M. Deslandes ajouta que ce travail, en vue de créer une régionale préparera la formation d'une Corporation Régionale de Développement Touristique et Industriel.

Le Canada a l'honneur de voir un des siens, M. John A. MacAulay de Winnipeg, servir à titre de Président du Conseil des Gouvernements de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge.



Message du candidat Henri Giguère

Aux électeurs de la Ville de Lac-Mégantic et particulièrement ceux du quartier Centre qui n'ont pu assister à l'assemblée de l'appel nominal.

Je me dois, je crois de donner des éclaircissements sur un sujet dont mon adversaire M. Ovila Bolduc a fait grand état dans son discours d'hier, soit: ma disqualification comme membre du Conseil, pour avoir vendu à la Corporation de la Ville de Lac-Mégantic. Comme je l'ai dit, lors de l'assemblée j'étais le seul magasin à pouvoir fournir ce genre de marchandises, je ne faisais tort à aucun autre marchand et c'était toléré depuis quelques années.

Cependant ce ne sont pas les contribuables des quartiers nord, centre et sud qui m'ont disqualifié, mais

bien un certain Monsieur du quartier sud qui s'est servi de ce point de loi pour assouvir une vengeance personnelle. Ce résident du quartier sud, employé de la Corporation de la Ville de Lac-Mégantic avait été renvoyé ou remercié de ses services lors d'une assemblée du Conseil et c'était moi, qui avait proposé la résolution mais qui avait été adoptée unanimement.

Tout ceci pour vous donner une preuve

de ce que peut coûter faire son devoir, se tenir debout. Soyez assurés que je ne regrette rien et que si c'était à recommencer, j'agissais de la même manière. Le passé est garant de l'avenir.

Electeurs du quartier Centre, je sollicite votre vote, vous assurant de mon entière collaboration et de mon dévouement en tout temps, si vous me faites l'honneur de m'élire.

Henri Giguère

Candidat à l'échevinage — Siège no 2 — Quartier Centre